



CWaPE
Commission
Wallonne
pour l'Energie

L:\1 Présidence\11 Avis, propositions et études\117 Tarification

Date du document : 01/12/2017

DÉCISION

CD-17|01-CWaPE-0136

**PROLONGATION DES TARIFS PÉRIODIQUES ET NON PÉRIODIQUES
DE DISTRIBUTION DU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ ORES ASSETS (SECTEUR BRABANT WALLON)
EN VIGUEUR AU 31/12/2017
ET FIXATION DES PRINCIPES TARIFAIRES APPLICABLES À L'ANNÉE 2018**

Rendue en application des articles 14, § 1^{er}, alinéa 2, et 66, alinéa 1^{er}, 3^o du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité ainsi que l'article 36, § 2, alinéa 2, 12^o du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz

Table des matières

1.	CADRE LEGAL.....	3
2.	HISTORIQUE DE LA PROCEDURE.....	4
3.	DECISION.....	5
4.	VOIE DE RECOURS.....	8
5.	ANNEXES.....	9

1. CADRE LEGAL

La présente décision a pour objet de prolonger les tarifs périodiques et non périodiques de distribution en vigueur au 31 décembre 2017 du gestionnaire de réseau gaz ORES ASSETS (secteur Brabant wallon) jusqu'au 31.12.2018 et de fixer les principes tarifaires relatifs à l'année 2018.

L'article 2, § 1^{er}, du décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité (ci-après, le décret tarifaire) prévoit que les dispositions de ce décret sont en principe applicables pour l'approbation des tarifs de distribution de gaz et d'électricité entrant en vigueur après le 31 décembre 2017. Les articles 3, § 3, et 9, § 1^{er}, de ce même décret imposant respectivement que les GRD disposent au moins d'un délai de quatre mois, à partir de la notification par recommandé de la décision de la CWaPE relative à la méthodologie tarifaire, pour établir sa proposition tarifaire et que la procédure d'approbation des tarifs soit entamée au plus tard le 1^{er} janvier de l'année n-1, il n'aurait toutefois pas été possible de respecter la procédure prévue par ce décret en ce qui concerne les tarifs de 2018. Il aurait en effet fallu qu'une méthodologie soit adoptée au plus tard en août 2016, soit avant même l'adoption du décret tarifaire.

Il y a donc lieu de considérer que le décret tarifaire n'est pas d'application pour les tarifs de 2018.

Pour ceux-ci, il convient, par conséquent, de faire application des articles 14 et 66 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (ci-après, le décret électricité) qui habilite la CWaPE à prendre des mesures tarifaires transitoires pour les années 2015 à, au plus tôt, 2017. Ainsi, l'article 66 du décret électricité, tel que modifié par l'article 24 du décret tarifaire, dispose que la CWaPE est chargée de prendre « *toutes les mesures transitoires utiles en vue de l'adoption de méthodologies tarifaires et l'approbation des tarifs pour la période tarifaire 2015-au plus tôt 2017* ». Dans le même sens, l'article 14, § 1^{er}, alinéa 2, du même décret, tel que modifié par l'article 23 du décret tarifaire, prévoit que « *la méthodologie tarifaire relative à la période 2015-au plus tôt 2017 est établie selon une procédure ad hoc, en ce compris de publicité, laquelle s'inscrit dans le respect des lignes directrices applicables, et des délais raisonnables convenus par la CWaPE après concertation avec les gestionnaires de réseaux de distribution* ».

Même si ces dispositions ne visent pas expressément l'année 2018, l'on peut toutefois raisonnablement considérer qu'elles y sont applicables, et ce au vu de l'impossibilité matérielle, constatée ci-dessus, de faire application du nouveau décret tarifaire pour l'année 2018. Il en va d'autant plus ainsi qu'il ressort de l'article 25, alinéa 1^{er}, du décret tarifaire que ces dispositions du décret électricité ne peuvent être considérées comme abrogées avant le 1^{er} janvier 2018 et qu'elles précisent elles-mêmes qu'elles peuvent être mobilisées par la CWaPE jusque, au plus tôt, 2017, ce qui n'exclut pas 2018.

C'est donc notamment en application de ces dispositions du décret électricité que la présente décision prévoit, à titre exceptionnel et au terme d'une concertation avec le gestionnaire de réseau ORES ASSETS (secteur Brabant wallon), la prolongation des tarifs de distribution en vigueur au 31 décembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2018 ainsi que l'application des principaux principes tarifaires initialement prévus pour l'année 2017.

Ces dispositions permettent en effet à la CWaPE de prévoir les mesures tarifaires transitoires qu'elle juge utile, selon une procédure *ad hoc* pouvant déroger à celle prévue par l'article 12bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et des délais convenus avec les gestionnaires de réseau, pour autant qu'elles s'inscrivent dans le respect des lignes directrices prévues au § 5 de l'article 12bis précité.

2. HISTORIQUE DE LA PROCEDURE

1. Le 19 octobre 2017, la CWaPE a communiqué à ORES ASSETS le projet de décision de prolongation des tarifs périodiques et non périodiques en vigueur au 31 décembre 2017 et de fixation des principes tarifaires applicables à l'année 2018 ainsi qu'une proposition de calendrier de concertation.
2. Le 10 novembre 2017, ORES ASSETS a fait part à la CWaPE de ses remarques quant au projet de décision transmis le 19 octobre 2017 et a communiqué une nouvelle version (V39) du Business Case du projet Promogaz.
3. Le 14 novembre 2017, la CWaPE a adressé un courriel à ORES reprenant plusieurs demandes de modifications ou d'explications complémentaires relatives à la nouvelle version du Business Case Promogaz.
4. Le 16 novembre 2017, la CWaPE a transmis à ORES ASSETS un projet adapté de décision de prolongation des tarifs périodiques et non périodiques 2017. Ce projet ne reprenait aucun montant relatif à Promogaz.
5. Le 22 novembre 2017, ORES a répondu aux questions posées par la CWaPE dans son courriel du 14 novembre et a transmis une nouvelle version (V40) du Business Case Promogaz.
6. Le 24 novembre 2017, ORES ASSETS a transmis ses commentaires quant au projet adapté transmis le 16 novembre 2017 ainsi que les grilles tarifaires périodiques et non-périodiques de distribution applicables du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.
7. Le 27 novembre 2017, ORES et la CWaPE se sont entendus téléphoniquement au sujet de la V40 du Business Case promogaz. ORES a ensuite transmis à la CWaPE, par courriel, une nouvelle version (V41) du Business Case Promogaz.
8. Par la présente, la CWaPE se prononce, sur la prolongation des tarifs périodiques et non périodiques de distribution de gaz en vigueur au 31 décembre 2017 de ORES ASSETS (secteur Brabant wallon) ainsi que sur les principes tarifaires applicables à l'année 2018.

3. DECISION

Vu le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et particulièrement ses articles 14 et 66;

Vu l'article 36, § 2, alinéa 2, 12°, du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz ;

Vu l'article 15/5ter de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations;

Vu le décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité ;

Vu le principe général de droit de la continuité du service public ;

Considérant qu'il n'est matériellement pas possible de respecter les délais imposés par le décret du 19 janvier 2017 pour l'adoption d'une méthodologie tarifaire ainsi que pour l'approbation des tarifs proposés par les gestionnaires de réseau en vertu de celle-ci pour l'année 2018;

Considérant qu'il convient donc de faire application des articles 14 et 66 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, lesquels habilent la CWaPE, pour l'année 2018 également, à adopter des mesures tarifaires transitoires, selon une procédure *ad hoc* pouvant déroger à celle prévue par l'article 12bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et des délais convenus avec les gestionnaires de réseau, pour autant qu'elles s'inscrivent dans le respect des lignes directrices prévues au § 5 de l'article 12bis précité ;

Considérant que, compte tenu des délais imposés par le décret du 19 janvier 2017, il était nécessaire, pour approuver valablement et à temps les tarifs des années 2019 à 2023, d'adopter une méthodologie tarifaire 2019-2023 avant la fin du mois de juillet 2017 ; qu'il n'était matériellement pas possible, ni pour les gestionnaires de réseau, ni pour la CWaPE, de s'engager, parallèlement à la procédure d'adoption de cette méthodologie tarifaire 2019-2023, dans une autre procédure d'adoption d'une méthodologie complète ainsi que d'approbation de nouveaux tarifs pour l'année 2018 ; que la priorité a donc été accordée à la période 2019-2023, vu sa durée et l'importance des enjeux pour le marché de l'énergie qu'elle vise à rencontrer ;

Considérant que les tarifs de distribution relatifs à l'année 2018 devraient être approuvés pour le 31 décembre 2017 au plus tard, étant donné l'interdiction de rétroactivité des tarifs prévue par l'article 15/5ter, §13, de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations et la nécessité de permettre aux gestionnaires de réseau d'assurer la continuité du service public dont ils ont la charge ; qu'il est donc apparu nécessaire, vu la brièveté du délai encore disponible pour organiser la concertation avec les gestionnaires de réseau, de prévoir des mesures tarifaires transitoires s'inscrivant autant que possible dans la continuité de celles de l'année 2017 et ne nécessitant pas l'élaboration de nouvelles propositions tarifaires ainsi que de nouvelles procédures d'approbation des tarifs ;

Considérant que la méthodologie tarifaire 2017 ne pourrait être rendue applicable dans sa totalité aux tarifs 2018, celle-ci contenant des règles tarifaires relatives aux modalités de fixation *ex ante* du revenu total et des tarifs incompatibles avec la nécessité d'éviter une nouvelle procédure d'approbation des tarifs ; qu'il convient donc de rendre la méthodologie tarifaire 2017 applicable aux tarifs 2018, tout en excluant expressément l'application de certaines dispositions ;

La CWaPE décide que les tarifs périodiques et non périodiques de distribution de gaz de ORES ASSETS (secteur Brabant wallon) en vigueur au 31 décembre 2017 restent d'application jusqu'au 31 décembre 2018 inclus.

Le gestionnaire de réseau de distribution publiera sur son site Internet les tarifs périodiques et non périodiques tels qu'approuvés par la CWaPE.

La CWaPE arrête les principes tarifaires suivants :

1. Les dispositions de la méthodologie tarifaire 2017 s'appliquent à l'année 2018 à l'exclusion des articles 3, § 4, 4, § 3, 10, § 3, 14, § 1^{er}, 15, § 2, 17, 21, 23, 1°, 32 et moyennant les adaptations suivantes :
 - la mise à jour de la valeur du rendement arithmétique moyen des obligations linéaires OLO d'une durée de dix ans et des paramètres d'indexation M et S. Les valeurs de ces paramètres seront communiquées par la CWaPE à ORES ASSETS dans le courant du mois de janvier 2019 ;
 - le remplacement des termes « 2017 » par « 2018 », « 2016 » par « 2017 » ;
2. Les délais de la procédure de contrôle *ex-post* sont les délais prévus à l'article 16 du décret tarifaire, à défaut d'un calendrier convenu de commun accord entre ORES ASSETS et la CWaPE tel que prévu à ce même article 16 du décret tarifaire;
3. Le solde portant sur les coûts gérables est la différence annuelle entre d'une part le budget des coûts gérables déterminé *ex post* (voir ci-dessous) et d'autre part, les coûts gérables réels supportés par le gestionnaire de réseau. La détermination *ex-post* du budget des coûts gérables est réalisée selon les règles définies au travers des §§ 1 à 6 ci-après :

§1^{er} Le budget des coûts gérables de l'année 2018 hors adaptations Atrias/Promogaz est fixé *ex-post* sur la base de la formule suivante :

$$C_{2018} = C_{2017} * P_M * (M_{2018}/M_{2017}) + C_{2017} * P_S * (S_{2018}/S_{2017})$$

où :

- C_{2018} correspond à l'ensemble des coûts gérables budgétés de l'année 2018 hors adaptations Atrias et Promogaz ;
- C_{2017} correspond au plafond des coûts gérables 2017 hors adaptations Atrias et Promogaz qui s'élève à 8.956.833,11 € ;
- P_M correspond à la proportion exprimée en pourcent des coûts gérables budgétés de l'année 2017, sur lesquels le gestionnaire de réseau a un contrôle direct et dont l'évolution est censée dépendre de celle de l'indice des prix des matériaux M; Elle s'élève à 40,24% ;
- P_S correspond à la proportion exprimée en pourcent des coûts gérables budgétés de l'année 2017, sur lesquels le gestionnaire de réseau a un contrôle direct et dont l'évolution est censée être liée à celle de l'indice des charges salariales et sociales S. Elle s'élève à 59,76% ;
- M_{2018} est la valeur moyenne des indices des prix des sections 2 (produits minéraux non énergétiques et produits chimiques) et 3 (métaux, constructions mécaniques et électriques) de l'indice du prix de la production industrielle (base 2010 = 100), fixé pour le mois de décembre 2018. Les données sources de cette valeur sont disponibles à l'adresse suivante :
http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/economie/indices_des_prix_a_la_production.jsp ;
- M_{2017} est la valeur moyenne des indices des prix des sections 2 (produits minéraux non énergétiques et produits chimiques) et 3 (métaux, constructions mécaniques et électriques) de l'indice du prix de la production industrielle (base 2010 = 100), fixé pour le mois de décembre 2017. Les données sources de cette valeur sont disponibles à l'adresse suivante :

http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/economie/indices_des_prix_a_la_production.jsp ;

- S_{2018} est la valeur de la moyenne nationale des coûts salariaux horaires de référence de la fédération Agoria telle que publiée à l'adresse suivante : www.agoria.be et fixée pour le mois de décembre de l'année 2018. Cette valeur est communiquée aux GRD par la CWaPE pour le 15 janvier 2019, sous réserve de disponibilité des informations ;
- S_{2017} est la valeur de la moyenne nationale des coûts salariaux horaires de référence de la fédération Agoria telle que publiée à l'adresse suivante : www.agoria.be et fixée pour le mois de décembre de l'année 2017. Cette valeur est communiquée aux GRD par la CWaPE pour le 15 janvier 2019, sous réserve de disponibilité des informations.

§2. La différence entre la valeur des coûts gérables budgétés de l'année 2018 hors adaptations calculée selon la formule susmentionnée et la valeur des coûts gérables budgétés hors adaptations de l'année 2017 telle qu'approuvée dans la proposition tarifaire 2017 et valorisé à 8.956.833,11 €, est ajoutée au solde des coûts non-gérables.

§3. Le budget des coûts gérables 2018 hors adaptations calculé selon la formule visée au §1^{er} peut être majoré :

- du montant des redevances réellement versées à Atrias en 2018 pour le développement de la clearing house Atrias plafonné au montant de l'adaptation octroyée ex-ante en 2017 qui s'élève à 176.704,04 € ;
- du montant des coûts fixes relatifs au projet promogaz pour l'année 2018 et correspondant à la version V41 du business case du projet. Ce montant s'élève à 719.097 € ;
- du montant des primes promogaz réellement versées au cours de l'année 2018 ;

§4. La différence positive entre la valeur de l'adaptation du plafond des coûts gérables octroyée ex-ante à travers la proposition tarifaire 2017 (qui s'élève à 176.704,04 €) et le montant plafonné des redevances réelles versées à Atrias en 2018 pour le développement de la clearing house Atrias, est ajoutée au solde des coûts non-gérables.

§5. La différence entre le budget 2017 des coûts variables relatifs à promogaz (qui s'élève à 470.250 €) et le montant des primes promogaz réellement versées entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, est ajoutée au solde des coûts non-gérables.

§6. La différence entre le budget 2017 des coûts fixes relatifs à promogaz (qui s'élève à 613.983,69 €) et le budget des coûts fixes promogaz pour l'année 2018 (V41 du business case), est ajoutée au solde des coûts non-gérables.

§7. La différence entre d'une part le budget des coûts gérables, en ce compris les adaptations Atrias et Promogaz, fixé ex-post conformément aux principes cités précédemment et d'autre part, les coûts réels gérables, est appelé « Malus » (si budget < réalité) ou « Bonus » (si budget > réalité) et fait partie du résultat comptable du gestionnaire du réseau. Il est par conséquent intégralement imputé au gestionnaire de réseau.

§8. En cas de cession ou de reprise, partielle ou totale, d'un réseau de distribution, le montant du budget des coûts gérables 2018 relatif au réseau cédé sera transféré du budget des coûts gérables 2018 du gestionnaire de réseau de distribution cédant au budget des coûts gérables 2018 du gestionnaire de réseau de distribution cessionnaire.

4. VOIE DE RECOURS

La présente décision peut, en vertu de l'article 37 du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz qui réfère à et rend applicable l'article 50ter du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, dans les trente jours qui suivent la date de sa notification, faire l'objet d'un recours en annulation devant la Cour d'appel, dont relève le siège social de la CWaPE, statuant comme en référé.

5. ANNEXES

Annexe I : Tarifs périodiques de distribution de gaz 2018 de ORES ASSETS (secteur Brabant wallon)

Annexe II : Tarifs non-périodiques de distribution de gaz 2018 de ORES ASSETS (secteur Brabant wallon)

TARIFS D'UTILISATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION	CLIENTS NON TELEMESURES *				CLIENTS TELEMESURES *			TRANSIT	
	T1	T2	T3	T4	T4o	T5	T6	BP	MP
	0 - 5 000	5 001 - 150 000	150 001 - 1 000 000	> 1 000 000	< 10 000 000	< 10 000 000	> 10 000 000		
I. TARIFS POUR LES SERVICES DE BASE									
1) Tarif pour l'activité d'acheminement sur le réseau									
Fixe (EUR/an)	14,41	89,35	603,90	4.682,63	4.321,83	4.321,83	7.968,24		
Proportionnel (EUR/kWh)	0,0242420	0,0092550	0,0058250	0,0020800	0,0010370	0,0000000	0,0001650	0,0000000	0,0000000
Capacité (EUR/maxcap)	-	-	-	-	1,67	2,85	0,36		
2) Tarif pour l'activité de comptage									
Relevé annuel - YMR (EUR/an)		8,79				-			
Monthly Meter Reading - MMR (EUR/an)		187,20							
Automatic Meter Reading - AMR (EUR/an)		-				864,20			
3) Tarif pour la gestion du système									
(EUR/kWh)									
4) Tarifs pour les obligations de service public									
(EUR/kWh)	0,0021840	0,0021840	0,0021840	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000		
II. TARIFS POUR LES SERVICES COMPLEMENTAIRES									
III. TARIFS POUR LES SERVICES SUPPLEMENTAIRES									
IV. IMPOTS, PRELEVEMENTS, SURCHARGES, CONTRIBUTIONS & RETRIBUTIONS									
1) Surcharges, prélèvements ou rétributions en vue de financement des obligations de service publique	(EUR/kWh)	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000		
2) Surcharges pour la couverture des frais de fonctionnement de l'autorité de régulation	(EUR/kWh)	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000		
3) Les cotisations en vue de la couverture des coûts échoués	(EUR/kWh)	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000		
4) Les charges des pensions non capitalisées	(EUR/kWh)	0,0004520	0,0004520	0,0004520	0,0000150	0,0000150	0,0000150		
5) Toutes obligations vis-à-vis des fonds de pension	(EUR/kWh)	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000	0,0000000		
6) L'impôt sur les sociétés et les personnes morales	(EUR/kWh)	0,0009350	0,0009350	0,0009350	0,0000430	0,0000430	0,0000430		
7) Les autres impôts locaux, provinciaux ou régionaux	(EUR/kWh)	0,0019100	0,0019100	0,0017640	0,0006140	0,0004280	0,0000840		

*: VOIR LA FACTURE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Modalités d'affectation et de facturation

ATTRIBUTION :

- Dans le cadre de la promotion et du développement du CNG en Wallonie. Les stations CNG bénéficient d'une offre tarifaire préférentielle pour les tarifs non périodiques, Le tarif périodique applicable étant le tarif T3.
- L'affectation d'un utilisateur en relevé annuel à une des catégories T1, T2, T3 ou T4 se fait sur base de sa consommation la plus récemment mesurée, extrapolée à un an au moyen de son SLP¹ avec FCC².
- L'affectation d'un utilisateur en relevé mensuel à une des catégories T1, T2, T3 ou T4 se fait sur base de sa consommation mesurée de l'année calendrier passée (extrapolation à un an en cas d'année incomplète) et reste d'application durant toute l'année calendrier concernée. Si l'on ne dispose pas d'historique de consommation, l'utilisateur en mode relevé mensuel sera affecté à la catégorie tarifaire T4. Il peut cependant se voir affecter à une autre catégorie tarifaire si 3 conditions sont remplies simultanément :
 - o Le client (ou son fournisseur d'énergie) en fait préalablement la demande explicite,
 - o La preuve est fournie que la consommation annuelle réelle ou attendue sera inférieure à 1 million de kWh
 - o Le nouveau niveau de consommation est durable (plus d'un an).

La rectification a lieu avec effet rétroactif (pour l'année en cours)

- L'affectation d'un utilisateur doté d'un système de télé relevé à la catégorie tarifaire T4o ou T6 se fait sur base de sa consommation réelle de l'année calendrier passée (extrapolation d'après le profil du client en cas d'année incomplète) et reste d'application durant toute l'année calendrier concernée.
- Pour le nouveaux utilisateurs, l'attribution s'effectue sur base d'une consommation annuelle estimée et du choix d'un système de comptage.
- Il n'y a plus d'affectation à la catégorie tarifaire T5 ; cette catégorie tarifaire est destinée à disparaître et n'est maintenue qu'à titre transitoire, au seul bénéfice des clients qui en ont bénéficié par le passé.
Les utilisateurs de réseaux qui au 31.12.2016 sont toujours affectés à cette catégorie T5 seront approchés par le gestionnaire de réseau afin de déterminer la formule tarifaire qui, parmi l'ensemble des catégories existantes, correspond le plus à leur profil de prélèvement.

FACTURATION :

- Pour l'utilisateur en relevé annuel, le tarif (T1, T2, T3 ou T4) doit d'abord être déterminé sur base de sa consommation mesurée convertie en un an. Si ce tarif diffère du tarif auquel les factures intermédiaires ont été établies, l'utilisateur a droit au tarif le plus avantageux (= principe du best billing). Pour les tarifs effectivement appliqués, les kWh mesurés doivent être répartis sur les différentes périodes tarifaires sur base de son SLP avec FCC. Pour la facturation du terme fixe et du coût de comptage, les tarifs annuels sont calculés au prorata du nombre de jours couverts par la période mesurée.
- Les kWh mesurés d'un utilisateur en relevé mensuel sont définitivement facturés mensuellement au tarif qui leur a été affecté pour l'année calendrier concernée. Le terme fixe et le coût de comptage sont calculés au prorata du nombre de jours couverts par la période mesurée.
- Les kWh mesurés et les capacités des utilisateurs dotés d'un système de télé relevé sont définitivement facturés mensuellement au tarif qui leur a été affecté pour l'année calendrier concernée.

¹ SLP = Standart load profile : il s'agit du profil d'utilisation moyen d'un client final (non pourvu d'une installation de mesure enregistrant la courbe de charge) établi en vue d'atteindre une approximation de la répartition de son utilisation dans le temps.

² FCC : Facteur de correction climatique : facteur de multiplication dépendant du climat, qui peut varier par catégorie d'utilisateurs pour corriger les divers profils des influences du climat.

Gaz naturel

Tarifs interruptibles

1.1. Définition et principes

A la demande du GRD, et pour répondre à des besoins ponctuels de besoin en capacité, certains utilisateurs de réseaux peuvent se voir proposer une option d'interruptibilité.

La conclusion de cette option d'interruption de la fourniture, à la demande du GRD et moyennant l'accord de l'utilisateur concerné, doit faire l'objet d'un avenant au contrat liant les parties.

Cette option consiste pour le GRD à détenir le droit d'obtenir une interruption des prélèvements pendant une période comprise entre le 15 novembre et le 15 mars de chaque période d'hiver, pour les utilisateurs de réseaux ayant accepté ladite option d'interruptibilité .

Durant chaque période d'hiver, la durée totale des interruptions ne peut toutefois pas excéder 35 jours et chaque interruption ne peut excéder 15 jours consécutifs.

Un délai minimum de 24 heures est prévu pour avertir l'utilisateur du réseau : moyen utilisé : e-mail, téléphone ou tout autre moyen prévu au niveau du contrat spécifique d'interruptibilité.

L'utilisateur du réseau s'engage à disposer de minimum 20 jours de réserve de combustibles.

1.2. Mode de détermination de la capacité interruptible

Le contrat d'un client interruptible mentionne les rubriques suivantes :

- la capacité **totale** de raccordement exprimée en $m^3 (n)/h$ **CRT** ;
- la capacité **fixe** de raccordement en $m^3 (n)/h$ **CRF** ;
- la capacité **interruptible** de raccordement en $m^3 (n)/h$ **CRI**.

1.3. Vérification de l'interruption réelle de l'acheminement de gaz

Lorsque l'interruption de prélèvement est demandée conformément aux dispositions prévues à cet effet, l'utilisateur de réseau doit mettre à disposition du GRD tout élément permettant de valider l'interruption effective des prélèvements, par exemple mettre à disposition du GRD les dataloggers présents chez ledit utilisateur de réseau de manière à confirmer la réalité de l'interruption de l'acheminement de gaz.

2. Description du tarif interruptible

2.1. Critères d'octroi

Les conditions d'octroi sont définies au niveau du contrat particulier d'interruptibilité.

Le principe général postule que le tarif ne peut être appliqué à un utilisateur du réseau, à la discrétion du GRD, moyennant accord de l'utilisateur concerné et le respect par celui-ci des conditions particulières.

2.1.1. Implantation dans le réseau de distribution

Pour être éligible à une demande d'interruptibilité de la part du GRD, l'utilisateur de réseau doit présenter un certain nombre de caractéristiques techniques, entre autres :

- être alimenté par une portion de réseau pour laquelle le GRD observe des chutes de pression significatives.
- disposer obligatoirement d'un compteur de type AMR.

2.2.2. Taille des prélèvements

De même, pour que la mesure d'interruptibilité puisse porter ses fruits, les prélèvements des utilisateurs éligibles à une demande d'interruptibilité de la part du GRD doivent représenter une consommation minimale annuelle de 10 GWh

2.3. Type de tarif appliqué

2.3.1. Description du tarif

En fonction de la remarque du paragraphe précédent, le tarif interruptible sera déterminé en appliquant un pourcentage d'abattement sur le tarif de base des tarifs existants T4o et T6 (concrètement, il s'agit pour le tarif T4o du terme fixe, du terme proportionnel et du terme capacitaire du tarif d'acheminement et pour le tarif T6 du terme fixe, du terme proportionnel et du terme capacitaire du tarif d'acheminement).

Le tarif interruptible est fixé de la manière suivante :

Tarif interruptible =

tarif d'acheminement x (0,6 + 0,4 x (CR_F / CR_T)

où CR_F = capacité **fixe** de raccordement en m³ (n)/h

et CR_T = capacité **totale** de raccordement exprimée en m³ (n)/h

Lorsque l'utilisateur du réseau est totalement interruptible (100 %), le tarif interruptible correspond à 60 % du tarif d'acheminement.

Pour mémoire, les tarifs Fluxys prévoient également un rapport de 60% entre les tarifs capacité interruptible / capacité fixe.

L'abattement ne se limite pas aux mois d'hiver mais s'applique aux 12 mois de l'année de facturation.

L'abattement se limite au tarif de la puissance souscrite, les autres postes tarifaires tels que la redevance de comptage, surcharges etc..**ne font pas l'objet** d'une quelconque réduction et sorte du champ d'application de la mesure.

2.4. Modalités de facturation

Le client interruptible sera facturé pendant toute l'année suivant le tarif de base comme s'il n'y avait pas de réduction de facture pour interruptibilité.

Après clôture de l'année, une note de crédit sera établie en fonction de l'interruptibilité fixée contractuellement qu'il y ait eu réellement interruption ou non.

2018	ORES	Etudes												
Frais d'études en fonction de la capacité à raccorder (prix en €)														
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="600 528 947 611">Capacité</th> <th data-bbox="947 528 1293 611">Etude d'orientation</th> <th data-bbox="1293 528 1635 611">Etude de détail</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="600 611 947 655">≤ 16 m³/h</td> <td data-bbox="947 611 1293 655">Gratuit</td> <td data-bbox="1293 611 1635 655">Gratuit</td> </tr> <tr> <td data-bbox="600 655 947 700">≤ 160 m³/h</td> <td data-bbox="947 655 1293 700">343 €</td> <td data-bbox="1293 655 1635 700">732 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="600 700 947 783">> 160 m³/h</td> <td data-bbox="947 700 1293 783">817 €</td> <td data-bbox="1293 700 1635 783">1.811 €</td> </tr> </tbody> </table>			Capacité	Etude d'orientation	Etude de détail	≤ 16 m ³ /h	Gratuit	Gratuit	≤ 160 m ³ /h	343 €	732 €	> 160 m ³ /h	817 €	1.811 €
Capacité	Etude d'orientation	Etude de détail												
≤ 16 m ³ /h	Gratuit	Gratuit												
≤ 160 m ³ /h	343 €	732 €												
> 160 m ³ /h	817 €	1.811 €												
ETUDES	<p>Remarques:</p> <p>Etude d'orientation : L'étude d'orientation est applicable sur demande : - pour tous projets de nouveaux raccordements (prélèvement et/ou injection), - pour tous projets de modification d'un raccordement existant.</p> <p>L'étude d'orientation permet d'informer le demandeur selon le cas: - de la faisabilité de la demande, - de l'estimation du coût des travaux, - de l'estimation du délai de réalisation, - du schéma de raccordement, - des prescriptions techniques, afin que le demandeur puisse évaluer la rentabilité de son projet.</p> <p>L'étude d'orientation est facultative et payante. Le coût de l'étude d'orientation est variable selon la capacité de prélèvement et/ou d'injection demandée pour un nouveau raccordement ou pour un raccordement existant. Le paiement des frais d'étude conditionne le lancement de l'étude technico-économique. Le résultat de l'étude est communiqué par écrit au demandeur. Il n'engage nullement ni Ores, ni le demandeur. Sur base de cette étude d'orientation, le demandeur pourra, s'il souhaite poursuivre son projet, introduire une demande d'étude de détails. Le coût de l'étude d'orientation pourra être déduit du coût de l'étude détaillée.</p> <p>Règles particulières d'application : - Si la même demande est introduite plusieurs fois (ex. : plusieurs fournisseurs ou installateurs, bureaux d'études), le montant de l'étude sera facturé autant de fois qu'il y a de demandeurs. - En cas de demandes de raccordement pouvant mettre en œuvre sur un même site plusieurs raccordements de capacité et de type différents (ex. : complexe commercial), les frais d'étude sont calculés par raccordement et capacité (que les demandes soient introduites individuellement ou groupées).</p> <p>Etude de détails : L'étude de détails est obligatoire et payante pour les cas suivants : - Lors d'une demande d'un nouveau raccordement d'un bâtiment ou d'un équipement technique ou assimilé: - nécessitant une capacité totale contractuelle en prélèvement > 16 m³/h ou - nécessitant une pression de fourniture > 25 mbar ou - équipé d'une production décentralisée de gaz naturel injectant sur le réseau. - Lors d'une demande de modification d'un raccordement existant: - avec augmentation de la capacité contractuelle en prélèvement dont la puissance finale > 16 m³/h ou - avec augmentation de la pression de fourniture dont la pression finale > 25 mbar ou - avec augmentation de la capacité contractuelle en injection. - Lors d'une modification de l'installation du client pouvant modifier le fonctionnement du réseau de distribution. Ores doit juger si la modification est mineure ou si elle nécessite une étude.</p> <p>L'étude de détails permet d'informer le demandeur: - du coût des travaux, - du délai de réalisation, - des conditions de l'offre, - des prescriptions techniques et administratives, - des conditions du contrat de raccordement, - du schéma de raccordement.</p> <p>Le coût de l'étude de détails est variable selon la capacité de prélèvement et/ou d'injection demandée. Le paiement des frais d'étude conditionne le lancement de l'étude technico-économique. Les frais d'étude de détails sont toujours dûs que les travaux soient réalisés ou non.</p> <p>Règles particulières d'application : - Si la même demande est introduite plusieurs fois (ex. : plusieurs fournisseurs ou installateurs, bureaux d'études), le montant de l'étude sera facturé autant de fois qu'il y a de demandeurs. - En cas d'étude de détails avec les mêmes paramètres que l'étude d'orientation, le coût de l'étude d'orientation sera déduit de celui de l'étude de détails. - En cas de demandes de raccordement pouvant mettre en œuvre sur un même site plusieurs raccordements de capacité et de type différents (ex. : complexe commercial), les frais d'étude sont calculés par raccordement et capacité (que les demandes soient introduites individuellement ou groupées). - En cas de réactualisation des prix de l'offre avec modification des paramètres de la demande initiale et/ou modification de la solution technico-économique, une nouvelle étude sera facturée et un nouveau contrat sera établi. - En cas de réactualisation des prix de l'offre sans modification des paramètres de la demande initiale et sans modification de la solution technico-économique, seuls des frais d'adaptation de l'offre et du contrat de raccordement seront facturés. - La capacité à prendre en compte pour le calcul des frais d'étude est la capacité en m³/h la plus élevée entre la capacité prélevée et la capacité injectée.</p>													

2018	ORES	ANNEXE 1	Tarif de raccordement pour utilisateur de réseau de distribution alimenté par une cabine sur réseau gaz naturel MP avec pression de sortie cabine ≤ à 1 bar maximum					
Le tarif de raccordement forfaitaire est d'application pour des raccordements avec cabine sur réseau MPB (moyenne pression), conformes aux prescriptions techniques d'Ores, pour autant que le demandeur se soit occupé des fournitures et des travaux préparatoires qui lui ont été demandés et que les prix de raccordement lui aient été confirmés par écrit par Ores. Ces prix couvrent les coûts de raccordement individuel par point de prélèvement. Prix exprimés en €, hors TVA.								
A			B		C		D	
Accès au réseau Ores peut décider de procéder à une extension de réseau après étude de rentabilité en fonction des critères décidés par le Gouvernement Wallon			Branchement		Installation de détente et de comptage		Divers	
<p>Ce prix comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de la conduite en domaine public à défaut d'un réseau existant et pour autant que celle-ci réponde aux critères de rentabilité définis par le Gouvernement Wallon. <p>Ce prix ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de rentabilité selon l'étude effectuée par Ores. Ce manque de rentabilité est facturé suivant le terme D. <p>Remarques :</p> <p>Toute demande de renforcement dépassant la capacité d'un raccordement existant équivaut à une demande de nouveau raccordement.</p>			<p>Ce forfait comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de terrassement en domaine public. Si un forage est nécessaire sous voirie communale, la longueur comprise dans ce forfait est de 5 m maximum. Les mètres supplémentaires sont facturés au moyen du poste Divers, - la pose et la fourniture de la canalisation en domaine public, - la vanne d'arrêt en trottoir, - la fourniture et la pose en tranchée ouverte par le demandeur de la conduite en domaine privé sur une longueur maximale de 25 m si le bâtiment est en recul. Les mètres supplémentaires sont facturés au moyen du poste Divers, - la fourniture et la pose de la conduite à l'intérieur du bâtiment pour une longueur maximale de 3 m par rapport à la façade, - le percement de la façade et/ou du sol dans le local où seront placés la cabine et le compteur dans le cas d'un immeuble existant. Ce poste sera pris en charge par le demandeur dans le cas d'une nouvelle construction (placement de gaines d'attente, mise à disposition d'un local sec et aéré pour accueillir la détente). <p>Ce forfait ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de terrassement en domaine privé et la pose de gaines avec tire-fils. Le terrassement en propriété privée du raccordement en amont du comptage peut être réalisé par Ores moyennant supplément - voir annexe « Divers ». 		<p>Ce forfait comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de la cabine sur site, hors carcasse et terrassements. - la pose du compteur rotatif ou à turbine, la fourniture et la pose des accessoires nécessaires. - la fourniture et la pose de la sortie cabine en tuyau acier d'une longueur maximale d'un mètre. - l'assistance à la première mise en service (3 heures). <p>Ce forfait ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le raccord avec l'installation intérieure qui doit être réalisé par un installateur habilité. - la mise à disposition d'impulsions <p>Remarques :</p> <p>Le demandeur choisit le type de détente : 1 ou 2 lignes Les pressions de fourniture (sortie détente) possibles sont : - 21, 25, 98 et 200 mbar pour la cabine 250 m³/h, - 98, 200 et 500 mbar pour les cabines 650 et 1.000 m³/h, - 500 mbar pour une cabine 1.600 m³/h.</p> <p>La détente est installée soit dans une cabine métallique, soit dans un local répondant aux spécifications ARGB disponibles auprès d'Ores. Dans le cas où le demandeur ne met pas de local à disposition, le prix de la carcasse sera appliqué en plus de la détente (voir prix sous le terme C).</p> <p>La pose d'un compteur supplémentaire est assimilée à un nouveau raccordement.</p>		<p>Pour les travaux effectués simultanément aux travaux d'un nouveau raccordement standard pendant les heures normales de travail voir annexe 2.</p>	
Débit horaire maximum (m³/h)		Type de compteur	Pression maximale de réseau (bar)	Conduite type (max. 25 m)	Prix	détente 1 ligne Prix	détente 2 lignes Prix	Carcasses métalliques Prix
250		G160	4,9	PE63	2.776 €	11.380 €	14.226 €	3.952 €
650		G400	4,9	PE110	4.428 €	17.690 €	24.556 €	5.367 €
1.000		G650	4,9	PE110	4.428 €	22.824 €	32.039 €	6.809 €
1.600		G1000	4,9	PE110	4.796 €	pas disponible	67.420 €	6.809 €
> 1.600				Raccordement hors standard sur réseau MPB ou MPC (sur devis)				

2018	ORES	ANNEXE 2	Travaux hors forfait pour un utilisateur de réseau de distribution alimenté par une cabine sur réseau gaz naturel MP avec pression de sortie cabine ≤ à 1 bar maximum		
<p>Tous les prix sont valables pour des activités effectuées en même temps que les travaux de raccordement pendant les heures normales de travail, et ne sont pas d'application en cas de travaux d'adaptation à des installations existantes, ni pour des interventions ultérieures. Tous les travaux spécifiques hors standard et matériaux qui y sont liés sont imputés séparément (voir annexe 5).</p>					
Divers					
DIVERS > 160 m³/h				Prix	Fiche
	Forage (jusqu'à 30 m) / m			267 €	G174
	Forage supérieur à 30 m ou sous éléments structurels (ponts, cours d'eau, chemin de fer, autoroutes, ...)			sur devis	
	Fourniture et pose conduite PE63 posée en tranchée ouverte / m			11 €	G181
	Fourniture et pose conduite PE110 posée en tranchée ouverte / m			17 €	G182
	Fourniture et pose conduite PE160 posée en tranchée ouverte / m			24 €	G183
	Terrassement en pleine terre / m			31 €	G190
	Terrassement avec revêtement (dalles 30/30, pavés,klinkers, etc) / m			89 €	G191
	Terrassement avec revêtement (béton, tarmac, asphalte, etc)/ m			120 €	G192
	Ouverture et remblai de fosse en terre-plein / m ³			105 €	G193
	Démolition & réfection (béton, tarmac, asphalte, etc) / m ³			297 €	G194
	Démolition & réfection (dalle 30/30, klinkers, pavés, etc) / m ²			106 €	G195
	Supplément pour démolition de revêtement divers / m ³			208 €	G196
	Placement d'une télémessure / pièce			5.756 €	G063
Carottage en raccordement / pièce			162 €	G197	
Mise à disposition d'impulsions / pièce			1.790 €	G065	

2018	ORES	ANNEXE 3	Tarif Raccordement Gaz sur réseau de distribution basse pression (BP) ou sur réseau de distribution moyenne pression (MP ≤5 bar) avec pression de sortie 21/25/98 mbar, et avec un débit maximum de 160 m³/h						
≤ 160 m³/h	Le tarif de raccordement forfaitaire est d'application pour des raccordements en basse (BP) ou moyenne pression (MP), conformes aux prescriptions techniques d'Ores, pour autant que le demandeur se soit occupé des fournitures et des travaux préparatoires qui lui ont été demandés et que les prix de raccordement lui aient été confirmés par écrit par Ores. Ces prix couvrent les coûts de raccordement individuel par point de prélèvement. Ces prix ne couvrent pas le réseau de distribution de gaz nécessaire à la viabilisation de terrain (voir annexe 7). Dans ces différents cas, il convient d'ajouter une intervention forfaitaire décrite dans l'annexe 6.								
	A		B			C		D	
	Accès au réseau		Branchement			Comptage (plus dispositif de détente si alimentation en MP)		Divers	
	Ores peut décider de procéder à une extension de réseau après étude de rentabilité en fonction des critères décidés par le Gouvernement Wallon								
	<p>Ce prix comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de la conduite en domaine public à défaut d'un réseau existant et pour autant que celle-ci réponde aux critères de rentabilité définis par le Gouvernement Wallon, - dans le cadre d'un raccordement collectif (***) , et pour autant que celui-ci réponde aux critères de rentabilité définis par le Gouvernement Wallon: <ul style="list-style-type: none"> o la fourniture et la pose de la conduite en domaine public et privé jusqu'au local compteurs o la fourniture et la pose de la rampe destinée à connecter les raccordements individuels. <p>Ce prix ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de rentabilité selon l'étude effectuée par Ores. - Ce manque de rentabilité est facturé via le terme D. <p>Remarques :</p> <p>Pour un débit supérieur à 16 m³/h, Ores vérifie que le réseau BP local possède une capacité suffisante pour permettre le raccordement.</p>		<p>Ce forfait comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <p>1. Pour un raccordement individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de terrassement en domaine privé sur une longueur de 8 m comptée à partir du compteur. Le terrassement en domaine privé est réalisé si le terrain est meuble, sans obstacle et sans revêtement sur le tracé du raccordement, - la fourniture et la pose de la conduite en domaine privé sur une longueur de 8 m comptée à partir du compteur, - le percement de la façade dans le cas d'un immeuble existant, - la fourniture et la pose de la vanne en trottoir et la connexion à la conduite de distribution, - la fourniture et la pose de la conduite en domaine public ainsi que les frais de terrassement, à l'exception de l'éventuelle traversée de voirie. <p>2. Pour un raccordement collectif (***) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le raccordement collectif est assimilé à du réseau de distribution, - les raccordements individuels sur un raccordement collectif sont traités comme ci-dessus. <p>De manière générale pour un raccordement individuel, ce forfait ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de la conduite ainsi que les frais de terrassement en domaine privé au-delà de la longueur prise en charge par Ores dans le forfait, - les travaux de terrassement (tranchée et niche extérieure à l'endroit du percement de façade) en domaine privé, si le terrain n'est pas meuble et comprend des obstacles ou du revêtement sur le tracé du raccordement, - la fourniture et la pose de la gaine d'attente avec tire-fils, - la fourniture et la pose de la courbe de raccordement en cas de nouvelle construction, - la fourniture de l'attestation conforme de l'installateur habilité ou de l'organisme agréé, - le cas échéant, la traversée de voirie (par forage ou non). Dans le cas particulier d'un raccordement individuel standard (*) à usage résidentiel, celle-ci fera l'objet d'un abattement (**). <p>Les prestations hors forfait sont facturées à l'aide du terme D (annexe 4).</p> <p>Remarque:</p> <p>L'immeuble sera raccordé sur le réseau BP ou MP-B.</p> <p>Pour des pressions supérieures à 25 mbar, un organe de détente réduit la pression au niveau d'utilisation. Le calibre de la conduite de raccordement dépend du débit demandé.</p>			<p>Ce forfait comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <p>Pour un raccordement individuel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pose du compteur qui reste propriété d'Ores, - la fourniture et la pose, en limite de propriété, d'un coffret contenant l'organe de détente, de type simple ligne, et le compteur pour un raccordement à partir d'un réseau MP, - la première mise en service, - le raccordement du compteur gaz avec l'installation intérieure si celle-ci est située à moins d'un mètre du compteur. <p>Ce forfait ne comprend pas :</p> <p>1. Pour un raccordement individuel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose, en limite de propriété, d'un coffret destiné à contenir le compteur pour un bâtiment ayant un recul supérieur à 25 m (distance entre la limite de propriété et le point de pénétration de la conduite dans l'immeuble) avec une alimentation à partir d'un réseau BP. <p>2. Pour un raccordement collectif (***) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le local destiné à recevoir les compteurs, à mettre à disposition par le demandeur selon les prescriptions d'Ores. <p>Les prestations hors forfait sont facturées à l'aide du terme D (annexe 4).</p> <p>Remarques :</p> <p>Le compteur est installé dans un local sec et aéré, facile d'accès le plus près possible de la voirie publique. Selon les cas et les prescriptions d'Ores, il peut être installé en coffret extérieur. Le(s) compteur(s) reste(nt) propriété d'Ores.</p>		<p>Pour les travaux effectués simultanément aux travaux d'un nouveau raccordement standard pendant les heures normales de travail voir annexe 4.</p>	
	Débit horaire maximum (m³/h)	Type compteur	Coffret/mini-cabine	Conduite	BP 21/25/98 mbar	MP 4,9 bar	BP 21/25/98 mbar	MP 4,9 bar	coffrets
	6-10	G4 - G6	coffret	PE32	595 €	595 €	246 €	246 €	267 €
	16	G10	coffret	PE63 en BP PE32 vers PE63 en MP	595 €	595 €	304 €	304 €	696 €
	25	G16	coffret	PE63 en BP PE 32 vers PE63 en MP	595 €	595 €	304 €	304 €	696 €
	40	G25	coffret	PE63 en BP PE 32 vers PE63 en MP	1.189 €	1.189 €	1.374 €	1.374 €	700 €
65	G40	coffret/mini-cabine	PE63 en BP PE 32 vers PE63 en MP	1.189 €	1.189 €	3.194 €	3.526 €	1.703 €	
100	G65	coffret/mini-cabine	PE110 en BP PE32 vers PE110 en MP	1.586 €	1.586 €	4.707 €	5.196 €	2.395 €	
160	G100	coffret/mini-cabine	PE110 en BP PE32 vers PE110 en MP	1.905 €	1.905 €	6.561 €	6.561 €	2.395 €	
<p>(*) = Pour être qualifié standard au terme du règlement technique Distribution gaz (26/04/2007), le raccordement doit avoir une longueur maximale de 8 m entre le compteur et le point de raccordement, majorée de l'éventuelle traversée de voirie (cfr Décret Wallon du 21 mai 2015), permettre un débit horaire inférieur ou égal à 10 m³/h avec une pression de fourniture ne dépassant pas 25 mbar et être mis en service dans les 12 mois qui suivent sa mise en place.</p> <p>(**) = Le raccordement standard pour un client résidentiel est gratuit (cfr Décret Wallon 21 mai 2015). Un abattement équivalent aux montants des termes B et C, ainsi que le cas échéant au montant de la traversée de voirie sera appliqué.</p> <p>(***) = Par raccordement collectif, il faut comprendre la canalisation faisant partie du réseau de distribution qui relie la canalisation de distribution à plusieurs raccordements individuels.</p> <p>Tout travail supplémentaire par rapport aux critères du raccordement standard est facturé au moyen du poste Divers.</p> <p>Prix exprimés en €, hors TVA.</p>									

2018	ORES	ANNEXE 4	Travaux hors forfait pour le réseau de distribution basse pression (BP) ou sur réseau de distribution moyenne pression (MP ≤ 5 bar) avec pression de sortie 21/25/98 mbar, et avec un débit maximum de 160 m ³ /h		
<p>Tous les prix sont valables pour des activités effectuées en même temps que les travaux de raccordement pendant les heures normales de travail, et ne sont pas d'application en cas de travaux d'adaptation à des installations existantes, ni pour des interventions ultérieures. Tous les travaux spécifiques hors standard et matériaux qui y sont liés sont imputés séparément (voir annexe 6).</p>					
Divers					
DIVERS ≤ 160 m³/h				Prix	Fiche
	Forage (jusqu'à 30 m) / m			267 €	G174
	Forage supérieur à 30 m ou sous éléments structurels (ponts, cours d'eau, chemin de fer, autoroutes, ...)			sur devis	
	Fourniture et pose conduite PE32 en tranchée ouverte / m			11 €	G180
	Fourniture et pose conduite PE63 posée en tranchée ouverte / m			11 €	G181
	Fourniture et pose conduite PE110 posée en tranchée ouverte / m			17 €	G182
	Terrassement en pleine terre / m			31 €	G190
	Terrassement avec revêtement (dalles 30/30, pavés,klinkers, etc) / m			89 €	G191
	Terrassement avec revêtement (béton, tarmac, asphalte, etc)/ m			120 €	G192
	Ouverture et remblai de fosse en terre-plein / m ³			105 €	G193
	Démolition & réfection (béton, tarmac, asphalte, etc) / m ³			297 €	G194
	Démolition & réfection (dalle 30/30, klinkers, pavés, etc) / m ²			106 €	G195
	Supplément pour démolition de revêtement divers / m ³			208 €	G196
	Carottage en raccordement / pièce			162 €	G197
Activation d'un compteur à budget / pièce			47 €	G124	
Mise à disposition d'impulsions / pièce			1.790 €	G065	

2018	ORES	ANNEXE 5	Prestations diverses > 160 m³/h			
	Remarque : les lettres se trouvant dans la colonne prix unitaire renvoient aux mêmes lettres de l'annexe 1. Le terme C repris fait référence au tarif à usage non résidentiel, professionnel. Autres travaux divers à la demande du client ou selon nécessité pour applications spéciales sur demande via devis.	Prix unitaire pendant les heures de bureau (de 7h30 à 15h45 du lundi au jeudi et de 7h30 à 15h00 le vendredi)	Prix unitaire en dehors des heures de bureau (semaine)	Prix unitaire pour travail effectué le week-end et jours fériés	Fiche	
PRESTATIONS DIVERSES > 160 m³/h	BRANCHEMENT					
	Renouvellement de branchement					
	Renouvellement d'un branchement PE63 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	1.846 €	-	-	G002	
	Renouvellement d'un branchement PE110 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	4.833 €	-	-	G003	
	Renouvellement d'un branchement PE160 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	7.132 €	-	-	G004	
	Déplacement					
	Déplacement d'un branchement PE63 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation du branchement existant non comprise)	1.846 €	-	-	G011	
	Déplacement d'un branchement PE110 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation du branchement existant non comprise)	4.833 €	-	-	G012	
	Déplacement d'un branchement PE160 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation du branchement existant non comprise)	7.132 €	-	-	G013	
	Radiation					
	Radiation d'un branchement jusqu'à PE63 ou Ac50	696 €	-	-	G022	
	Radiation d'un branchement jusqu'à PE110 ou Ac100	2.821 €	-	-	G023	
	Radiation d'un branchement jusqu'à PE160 ou Ac150	3.232 €	-	-	G024	
	Pose de vanne					
	Pose ultérieure d'une vanne externe MP PE110 sur branchement existant	2.828 €	-	-	G036	
	Pose ultérieure d'une vanne externe MP PE160 sur branchement existant	4.529 €	-	-	G037	
	COMPTAGE					
	Remplacement (*)					
	Placement d'un convertisseur de volume	3.017 €	-	-	G062	
	Placement d'une télémesure	5.756 €	-	-	G063	
	Remplacement des installations suite à des dégâts causés par le client	sur devis	-	-		
	<i>(*) Les réparations des dommages occasionnés aux installations de distribution en conséquence d'un sinistre font l'objet d'une facturation des coûts exposés par le gestionnaire de réseau selon des modalités fixées par convention avec les entreprises d'assurances.</i>					
	Mise à disposition d'impulsions					
	Mise à disposition d'impulsions compteur gaz (demandé à posteriori) (l'éventuel et nécessaire remplacement du compteur gaz non inclus)	1.790 €	-	-	G064	
	Mise à disposition ultérieure d'impulsions de comptage :					
	avec changement ou adaptation du compteur G160	2.957 €	-	-	G068	
	avec changement ou adaptation du compteur G250	3.032 €	-	-	G069	
	avec changement ou adaptation du compteur G400	6.029 €	-	-	G070	
	avec changement ou adaptation du compteur G650	3.570 €	-	-	G071	
	avec changement ou adaptation du compteur G1000	4.816 €	-	-	G072	
	avec changement ou adaptation du compteur ≥ G1600	sur devis	-	-		
	Renforcement					
Renforcement groupe de comptage avec renforcement du branchement si celui-ci est insuffisant	sur devis	-	-			
Déplacement						
Déplacement compteur = déplacement cabine	sur devis	-	-			
Travaux comptage divers						
Remplacement régulateur	sur devis	-	-			
Vérification d'un compteur sur place	107 €	-	-	G115		
Contrôle métrologique d'un compteur gaz ≥ G160 en laboratoire	sur devis	-	-			
Remise des scellés suite à un bris de scellés	62 €	-	-	G120		
MISE EN SERVICE - OUVERTURE - FERMETURE - COUPURE - RETABLISSEMENT						
Première mise en service d'un nouveau point de prélèvement	Gratuit	-	-	G140		
Ouverture d'un point de prélèvement (compteur)	162 €	232 €	303 €	G142		
Fermeture d'un point de prélèvement (compteur)	162 €	232 €	303 €	G144		
Coupure au compteur (y compris rétablissement)	203 €	-	-	G150		
Coupure au branchement sans accès aux installations (y compris terrassement et rétablissement)	2.156 €	-	-	G152		
Ouverture suite à un rétablissement	162 €	232 €	303 €	G154		
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES						
Déplacement sans acte technique (hors déplacement pour une odeur gaz intérieure ou extérieure qui est gratuite)	66 €	89 €	112 €	G160		
Frais administratifs suite à la constatation d'une action dolosive avérée de la part d'un tiers (PV)	1.895 €	2.115 €	2.335 €	G161		
Frais de refacturation	19 €	-	-	G162		
Visite technique à la demande du client	80 €	-	-	G163		
Annulation d'une prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	19 €	-	-	G264		
Annulation d'une prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	117 €	-	-	G166		
Prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	19 €	-	-	G269		
Prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	117 €	-	-	G168		
Frais administratifs d'adaptation de l'offre ou du contrat de raccordement	143 €	-	-	G221		

2018	ORES	ANNEXE 6	Prestations diverses ≤ 160m³/h		Fiche	
	Remarque : les lettres se trouvant dans la colonne prix unitaire renvoient aux mêmes lettres de l'annexe 3. Autres travaux divers à la demande du client ou selon nécessité pour applications spéciales sur demande via devis.	Prix unitaire pendant les heures de bureau (de 7h30 à 15h45 du lundi au jeudi et de 7h30 à 15h00 le vendredi)	Prix unitaire en dehors des heures de bureau (semaine)	Prix unitaire pour travail effectué le week-end et jours fériés		
PRESTATIONS DIVERSES ≤ 160 m³/h	BRANCHEMENT					
	Renouvellement de branchement Renouvellement d'un branchement (longueur max = 5 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	1.193 €	-	-	G001	
	Déplacement Déplacement d'un branchement (longueur max = 5 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation branchement existant non comprise)	1.193 €	-	-	G010	
	Radiation Radiation d'un branchement jusqu'à PE63 ou Ac50 (enlèvement du dernier compteur non compris) Radiation d'un branchement > à PE63 ou Ac50 (enlèvement du dernier compteur non compris)	696 € 1.698 €	- -	- -	G020 G021	
	Renforcement Renforcement d'un branchement jusqu'à 40 m³/h si conduite existante insuffisante	2.019 €	-	-	G030	
	Pose de vanne Pose ultérieure d'une vanne externe BP jusque PE63 sur branchement existant	816 €	-	-	G035	
	COMPTAGE					
	Remplacement (*) Remplacement d'un compteur par un compteur à budget Remplacement d'un compteur par un compteur à budget (pour un client non protégé en défaut de paiement) TVAC Remplacement d'un compteur par un compteur à budget (pour un client protégé en défaut de paiement) Remplacement d'un compteur à budget par un compteur d'un autre type Remplacement des installations suite à des dégâts causés par le client	440 € 150 € TVAC Gratuit 440 € sur devis	- - - 559 € -	- - - 677 € -	G040 G041 G042 G052	
	<i>(*) Les réparations des dommages occasionnés aux installations de distribution en conséquence d'un sinistre font l'objet d'une facturation des coûts exposés par le gestionnaire de réseau selon des modalités fixées par convention avec les entreprises d'assurances.</i>					
	Renforcement/ Déforçement Renforcement compteur jusque 25 m³/h sur conduite existante Renforcement compteur de 25 m³/h jusqu'à 40 m³/h sur conduite existante Renforcement compteur de 40 m³/h jusqu'à 160 m³/h sur conduite existante Déforçement compteur (voir tarif à usage non résidentiel, professionnel) Renforcement par changement de pression	C C C C 130 €	- - - - -	- - - - -	G080 G081 G082 G083 G084	
	Déplacement Déplacement compteur	C	-	-	G090	
	Enlèvement Enlèvement compteur gaz G4-G6-G10-G16-G25 (sauf si c'est le dernier) Enlèvement compteur gaz de calibre > G25 (sauf si c'est le dernier) Enlèvement du compteur ≤ G25 (si dernier) (radiation non comprise) Enlèvement du compteur > G25 (si dernier) (radiation non comprise)	162 € 217 € 130 € 185 €	- - - -	- - - -	G100 G101 G102 G103	
	Travaux comptage divers Vérification d'un compteur sur place Contrôle métrologique d'un compteur gaz G4-G6 en laboratoire Contrôle métrologique d'un compteur gaz G10-G16-G25 en laboratoire Contrôle métrologique d'un compteur gaz G40-G65 en laboratoire Contrôle métrologique d'un compteur gaz > G65 en laboratoire Mise à disposition impulsions compteur gaz (demandé a posteriori) (*) <i>(*) : l'éventuel et nécessaire remplacement du compteur gaz non compris</i> Remise des scellés suite à un bris de scellés Activation d'un compteur à budget en mode budget (pour un client protégé en défaut de paiement) Activation d'un compteur à budget en mode budget (pour un client non protégé en défaut de paiement) Activation d'un compteur à budget en mode budget Désactivation d'un compteur à budget (sans déplacement) Désactivation d'un compteur à budget pour un client non protégé (avec déplacement) Désactivation d'un compteur à budget pour un client protégé (avec déplacement) Désactivation d'un compteur à budget (full works) (sans déplacement)	107 € 472 € 861 € 1.220 € sur devis 1.790 € 62 € Gratuit 107 € 107 € Gratuit 73 € 73 € 26 €	- - - - - - - - - - - - - - - - -	- - - - - - - - - - - - - - - - -	G115 G116 G117 G118 G064 G120 G126 G127 G125 G128 G129 G130 G131	
	MISE EN SERVICE - OUVERTURE - FERMETURE - COUPURE - RETABLISSEMENT					
	Première mise en service d'un nouveau point de prélèvement Ouverture d'un point de prélèvement (compteur) Fermeture d'un point de prélèvement (compteur) Ouverture de plusieurs point de prélèvement (compteurs) simultanément (à partir du 2 ^e jusqu'au 40 ^e) Fermeture de plusieurs point de prélèvement (compteurs) simultanément (à partir du 2 ^e jusqu'au 40 ^e) Ouverture d'un point de prélèvement (compteur) multi-énergie (électricité - gaz) Fermeture d'un point de prélèvement (compteur) multi-énergie (électricité - gaz) Coupure au compteur (y compris rétablissement) Coupure au branchement sans accès aux installations (y compris terrassement et rétablissement) Ouverture suite à un rétablissement Fermeture vanne principale Gaz Réouverture vanne principale Gaz (trottoir ou robinet compteur)	Gratuit 66 € 66 € 9 € 9 € 46 € 46 € 112 € 1.148 € 66 € 66 € 66 €	- 89 € 89 € - - - - - - 89 € - -	- 112 € 112 € - - - - - - 112 € - -	G140 G141 G143 G145 G146 G147 G148 G149 G151 G153 G155 G156	
	PRESTATIONS ADMINISTRATIVES					
	Déplacement sans acte technique (hors déplacement pour une odeur gaz intérieure ou extérieure qui est gratuite) Frais administratifs suite à la constatation d'une action dolosive avérée de la part d'un tiers (PV) Frais de refacturation Visite technique à la demande du client Annulation d'une prestation administrative Obligation de Service Public sans déplacement Annulation d'une prestation administrative Obligation de Service Public avec déplacement Prestation administrative Obligation de Service Public sans déplacement Prestation administrative Obligation de Service Public avec déplacement Annulation d'une prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel) Annulation d'une prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel) Prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel) Prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel) Frais administratifs d'adaptation de l'offre ou du contrat de raccordement	66 € 1.895 € 19 € 80 € Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit 19 € 117 € 19 € 117 € 143 €	89 € 2.115 € - - - - - - - - - - -	112 € 2.335 € - - - - - - - - - - -	G160 G161 G162 G163 G164 G165 G169 G167 G264 G166 G269 G168 G221	

2018	ORES	ANNEXE 7	Viabilisation de terrain
Document de référence: règlement pour l'équipement en gaz de terrain à viabiliser.			
FORFAITS APPLICABLES A LA VIABILISATION DE TERRAIN			
Frais de dossier pour viabilisation de terrain:		251 € par demandeur	
Par demandeur, on entend toute personne physique ou morale introduisant ou non une demande de viabilisation de terrain. Dans le cas particulier d'une construction ou d'un habitat groupé ou d'une division intervenant dans le cadre d'une donation, d'un partage successoral, de tout autre morcellement résultant d'une opération immobilière, c'est l'auteur de la viabilisation ou ses ayants droits qui est titulaire de l'obligation de paiement de la viabilisation du terrain.			
Ce montant couvre les frais d'étude préliminaire et reste définitivement acquis à Ores même en cas de non viabilisation du terrain.			
Si une demande de viabilisation de terrain est introduite par plusieurs demandeurs, ce montant sera facturé autant de fois qu'il y a de demandeurs. Par contre, si plusieurs demandes d'offre sont introduites par le même demandeur (par exemple si le nombre de lots estimés est changé), ce montant ne sera facturé qu'une seule fois.			
Les frais de dossier pour équipement gaz en zone déjà équipée en gaz ne sont pas à facturer.			
L'ouverture de dossier est gratuite pour les lotissements sociaux et lorsque le lotisseur est une autorité Communale qui agit en qualité de maître de l'ouvrage.			
Coûts des travaux d'alimentation en gaz:			
a. Pour les lotissements sociaux qui répondent aux exigences et conditions légales liées à cette qualification, l'équipement du lotissement est gratuit si le lotissement est situé en zone d'habitat.			
b. Pour tous les secteurs Ores			
Ores procède à un calcul de rentabilité suivant les modalités imposées par la CWaPE. Le calcul de rentabilité est réalisé sur l'ensemble des travaux d'extension du réseau et d'équipement du terrain, en tenant compte des synergies possibles avec les travaux d'électricité.			
Si la rentabilité est positive, les travaux seront pris en charge par Ores.			
Si le résultat du calcul de rentabilité révèle un déficit et que la commune impose le gaz, le demandeur se voit facturer le déficit de rentabilité.			
Les travaux hors lotissement sont toujours intégralement réalisés par Ores (terrassement, pose de canalisation et mise en gaz).			
Les montants forfaitaires à charge du demandeur couvrent les frais de construction du réseau gaz le long des limites du terrain à viabiliser et tiennent compte du fait que les tranchées sont soit ouvertes par le demandeur soit par Ores :			
- éventuellement pose réseau moyenne pression, construction du bâtiment, équipement et raccordement d'une cabine préfabriquée standard éventuelle, à l'exception des frais provenant de finitions particulières exigées au permis de bâtir de la cabine gaz.			
Ces éventuels frais supplémentaires font l'objet d'une offre ou d'une facture dont le montant est à charge du demandeur ou du titulaire de l'obligation de paiement,			
- pose du réseau basse pression,			
- la fourniture de 10 m ³ /h par parcelle.			
Ores bénéficie d'un terrain mis à disposition par le demandeur, si nécessaire, selon les conditions du règlement pour la viabilisation de terrain et destiné à la construction et l'aménagement d'une cabine gaz par Ores.			
c. Les montants ne comprennent pas la réalisation des raccordements individuels (éventuellement gratuits si conformes au décret gaz)			
Equipement Gaz (prix par mètre hors TVA)			
Tranchées ouvertes par Ores		131 €	
Tranchées ouvertes par le demandeur		89 €	
Définition du mètre de voirie et schématique:			
Ce sont les mètres courant du terrain à viabiliser, en limite de propriété privée, qui longent la voirie existante équipée ou non et, s'il y en a, la (les) nouvelle(s) voirie(s) à créer.			
La longueur à prendre en considération pour déterminer les mètres dans le calcul du forfait correspond dans tous les cas à la longueur totale de la parcelle face à la (les) voirie(s) existante(s) ou à créer.			
Dans le cas où plusieurs voiries longent le terrain et pour autant que la disposition définitive des futures habitations soit précisée lors de la demande, il sera tenu compte du (des) raccordement(s) physique(s) envisagé(s) des futures habitations pour déterminer la (les) projection(s) à prendre en considération par rapport aux voiries.			
<p style="text-align: center;">Câble ou canalisation à poser</p> <p style="text-align: center;">Parcelle 3 Parcelle 4</p> <p style="text-align: center;">Parcelle 2 Parcelle 5</p> <p style="text-align: center;">Parcelle 1 Parcelle 6</p> <p style="text-align: center;">VOIRIE EXISTANTE EQUIPEE OU NON</p>			
Modalités particulières d'application :			
Lors d'une division intervenant dans le cadre d'une donation, d'un partage successoral, d'un acte involontaire ou autres ;			
les tarifs de viabilisation forfaitaires (*) et les règles reprises ci-dessous sont d'application :			
- d'une part, les mètres de voirie ne s'appliquent plus à l'entièreté du terrain mais uniquement à la partie du (des) terrain(s) sur la(les)quelle(s) une (des) nouvelle(s) construction(s) est (sont) envisagée(s) et			
- d'autre part, la longueur maximale du terrain de chaque parcelle constructible prise en compte est limitée à 20 mètres (longueur moyenne en Wallonie d'une parcelle) par parcelle issue du morcellement tel que visé dans la définition de terrain à viabiliser repris à l'article 2 du règlement d'Ores.			
Les tarifs de viabilisation forfaitaires (*) sont d'application.			
<p style="text-align: center;">Bâtiment existant</p> <p style="text-align: center;">Nouvelle construction</p> <p style="text-align: center;">raccordement</p> <p style="text-align: center;">Voirie</p> <p style="text-align: center;">Longueur pour viabilisation (max 20 m)</p>			

2018	ORES	ANNEXE 8	CNG		
CNG	<p>Le tarif de raccordement forfaitaire est d'application pour des raccordements avec cabine sur réseau MPB (moyenne pression), conformes aux prescriptions d'Ores, pour autant que le demandeur se soit occupé des fournitures et des travaux préparatoires qui lui ont été demandés et que les prix de raccordement lui aient été confirmés par écrit par Ores. Ces prix couvrent les coûts de raccordement individuel par point de prélèvement. Prix exprimés en €, hors TVA.</p>				
	A	B	C		D
	Accès au réseau	Branchement	Installation de détente et de comptage		Divers
	<p>L'extension de réseau ne donne pas lieu à un calcul de rentabilité spécifique.</p> <p>Les travaux d'extension du réseau sont valorisés sur base des tarifs repris à l'annexe 2 (travaux hors forfait) et facturés via le terme D.</p> <p>Un abattement d'une valeur maximale de 100.000 € sur les 500 premiers mètres à partir de la conduite existante est consenti sur ceux-ci.</p> <p>Toute divergence au critère repris ci-dessus sera facturée.</p>	<p>Le forfait comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vanne d'arrêt, - le branchement, - le raccordement au réseau. 	<p>Le forfait comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de la cabine (carcasse comprise) hors terrassement, - la fourniture et la pose du compteur et des accessoires nécessaires (convertisseur de volume compris), - la fourniture et le placement de la tuyauterie de sortie cabine en attente de raccordement client), - la mise en service. <p>Remarque: Techniquement, la cabine CNG diffère de la cabine de prélèvement standard.</p>		<p>Pour les travaux effectués simultanément aux travaux d'un nouveau raccordement standard pendant les heures normales de travail voir annexe 2.</p>
	Type de raccordement	Débit maximal cabine (m³/h)	Prix (€)	Simple ligne	Double ligne
				Prix (€)	Prix (€)
	Raccordement sur cabine avec détente	160	2.776 €	22.855 €	31.506 €
Raccordement sur cabine sans détente (raccordement ouvert)			22.056 €		

TARIFS DES PRESTATIONS

2018

GAZ

FARDES DE PRIX

TABLE DES MATIERES

1	Préambule	3
2	Les grilles tarifaires.....	3
3	Types de raccordement concernés	4
3.1	Raccordement « ≤ 160 m ³ /h »	4
3.2	Raccordement « > 160 m ³ /h »	4
4	Formulation des offres de prix	5
4.1	Etudes.....	5
4.2	Nouveau raccordement.....	5
5	Lecture des grilles.....	6
6	Segment « ≤ 160 m ³ /h ».....	8
6.1	Définitions	8
6.2	Formule ABCD - Explications	9
6.3	Exemples	10
7	Segment « > 160 m ³ /h ».....	14
7.1	Définitions	14
7.2	Formule ABCD – Explications	14
7.3	Exemple	16
8	Viabilisation de terrain	17
8.1	Définitions	17
8.2	Frais d’ouverture de dossier.....	17
8.3	Coûts des travaux d'alimentation en gaz	17
8.4	Comment utiliser le tarif?.....	18
8.5	Remarques.....	18
8.6	Exemples	19
9	Raccordement des stations CNG.....	21
9.1	Exemples	21

1 Préambule

Les tarifs de prestations de raccordement gaz et d'équipement de réseau (viabilisation de terrain) sont présentés sous forme **de grilles tarifaires** permettant d'établir une offre de prix et **de fiches signalétiques** permettant de décrire chacune des prestations.

2 Les grilles tarifaires

Les grilles tarifaires reprennent les prix (forfaitaires et hors forfait):

- **Des études d'orientation et de détails**
⇒ voir Annexe 'Etudes'
- **Des travaux de réalisation de nouveaux raccordements individuels et collectifs**
 - Raccordement > 160 m³/h (cf. 3.2) ⇒ voir Annexe 1
 - Raccordement ≤ 160 m³/h (cf. 3.1) ⇒ voir Annexe 3
- **Des prestations diverses réalisées simultanément aux travaux de réalisation d'un nouveau raccordement**
 - Raccordement > 160 m³/h (cf. 3.2) ⇒ voir Annexe 2
 - Raccordement ≤ 160 m³/h (cf. 3.1) ⇒ voir Annexe 4
- **Des prestations diverses de modification d'un raccordement existant**
 - Raccordement > 160 m³/h (cf. 3.2) ⇒ voir Annexe 5
 - Raccordement ≤ 160 m³/h (cf. 3.1) ⇒ voir Annexe 6
- **Des travaux de viabilisation d'un terrain**
⇒ voir Annexe 7
- **Des raccordements de stations CNG**
⇒ voir Annexe 8

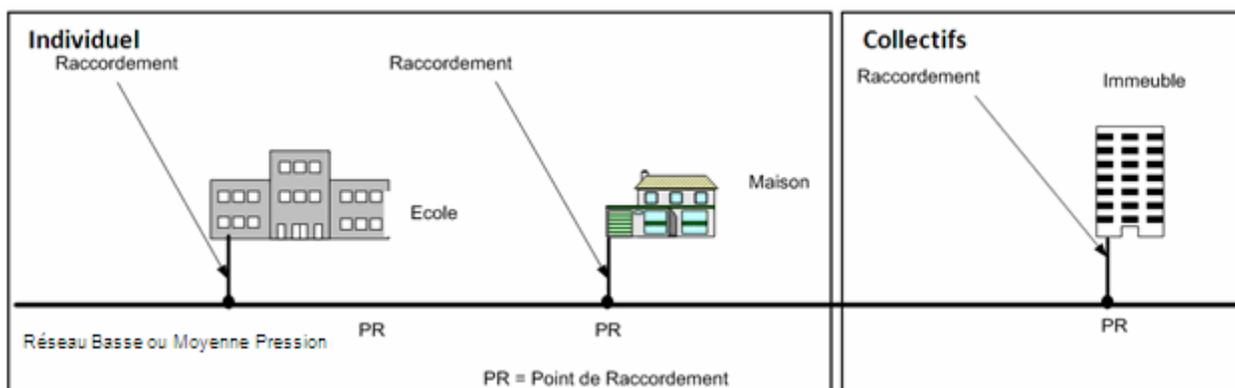
3 Types de raccordement concernés

3.1 Raccordement « $\leq 160 \text{ m}^3/\text{h}$ »

Il s'agit de relier les installations de l'utilisateur avec le réseau de distribution basse pression ou moyenne pression avec pression de sortie compteur (21 / 25 / 98 mbar) et avec un débit de maximum $160 \text{ m}^3/\text{h}$.

De manière générale, un raccordement se compose d'une partie branchement (prise en charge sur la conduite réseau, vanne d'arrêt en trottoir, canalisations et [le cas échéant] détente) et d'une partie comptage.

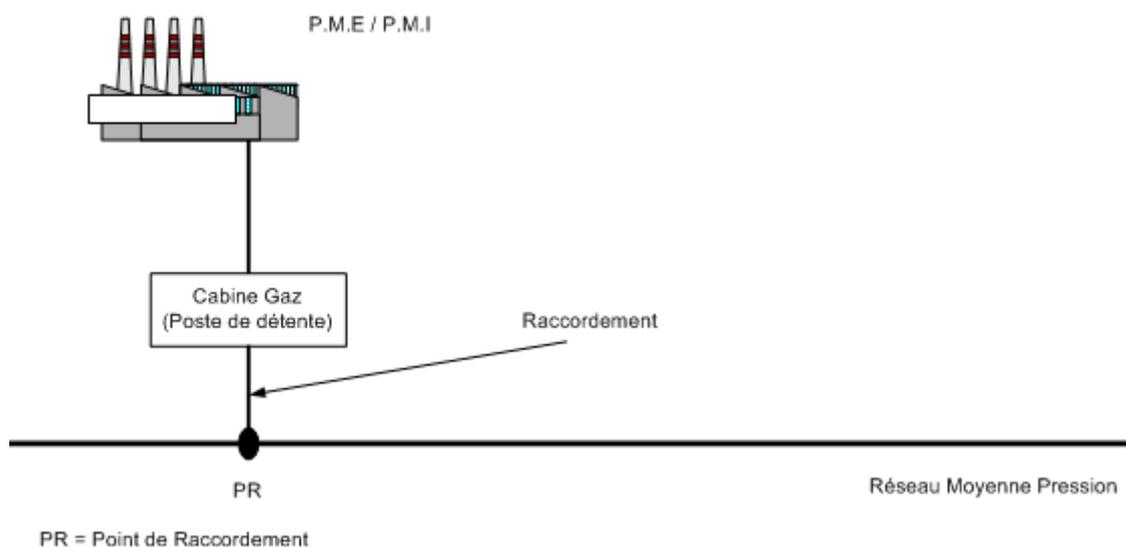
Il peut s'agir d'un raccordement individuel (maison individuelle, bâtiment professionnel, commercial, ...) ou d'un raccordement collectif (immeuble à appartements).



3.2 Raccordement « $> 160 \text{ m}^3/\text{h}$ »

Il s'agit de relier les installations de l'utilisateur avec le réseau de distribution moyenne pression (sortie cabine $\leq 500 \text{ mbar}$).

On retrouvera également comme composants, une partie branchement et une partie cabine (détente + dispositif de comptage).



4 Formulation des offres de prix

4.1 Etudes

L'étude d'orientation est **facultative** et **payante** et permet au demandeur d'évaluer la rentabilité de son projet. Sa portée et ses conditions de réalisation sont détaillées à l'**Annexe Etudes**.

Dans certaines circonstances précisées dans cette même annexe, l'étude de détails est **obligatoire**. Elle est toujours **payante**. Sa portée et les conditions de réalisation sont également détaillées dans celle-ci.

4.2 Nouveau raccordement

De manière générale, l'offre de prix pour la réalisation d'un nouveau raccordement (quel qu'en soit le type) est structurée selon 4 termes:

$$\text{OFFRE} = \text{A} + \text{B} + \text{C} + \text{D}$$

où

- | | | |
|----------|------------|--|
| A | représente | l' A ccès au réseau ou l'intervention du demandeur dans les frais relatifs à la mise à disposition de puissance (m ³ /h) |
| B | | les frais relatifs au B ranchement pour le raccordement au réseau. |
| C | | les frais relatifs au C omptage. |
| D | | les frais D ivers relatifs à des travaux particuliers, non compris dans ceux visés par les forfaits en B et C. |

5 Lecture des grilles

Les grilles reprises en **Annexe 1, 3 et 8** se lisent de la manière suivante:

Terme A (Accès)	Terme B (Branchement)	Terme C (Comptage)	Terme D (Divers)
L'Accès au réseau ou l'intervention du demandeur dans les frais de mise à niveau du réseau situé en amont du client et lié indirectement à sa demande de capacité.	Les frais relatifs au Branchement.	Les frais relatifs à l'installation du Comptage.	Les frais Divers relatifs à des travaux particuliers liés au raccordement.

A		B		C		D	
Accès au réseau		Branchement		Installation de détente et de comptage		Divers	
<p>Ces prix ne comprennent pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> le manque de rentabilité selon l'étude effectuée par Ores. Ce manque de rentabilité est facturé suivant le terme D. <p>Remarques :</p> <p>Toute demande de renforcement dépassant la capacité d'un raccordement existant équivaut à une demande de nouveau raccordement.</p>		<p>Ce forfait comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <ul style="list-style-type: none"> les frais de terrassement en domaine public. Si un forage est nécessaire sous voirie communale, la longueur comprise dans ce forfait est de 5 m maximum. Les mètres supplémentaires sont facturés au moyen du poste Divers; la pose et la fourniture de la canalisation en domaine public; la vanne d'arrêt en trottoir; la fourniture et la pose en tranchée ouverte par le demandeur de la conduite en domaine privé sur une longueur maximale de 25 m si le bâtiment est en recul. Les mètres supplémentaires sont facturés au moyen du poste Divers; la fourniture et la pose de la conduite à l'intérieur du bâtiment pour une longueur maximale de 3 m par rapport à la façade; le percement de la façade et/ou du sol dans le local où seront placés la cabine et le compteur dans le cas d'un immeuble existant. Ce poste sera pris en charge par le demandeur dans le cas d'une nouvelle construction (placement de gaines d'attente, mise à disposition d'un local sec et aéré pour accueillir la détente). <p>Ce forfait ne comprend pas :</p>		<p>Ce forfait comprend les travaux suivants à réaliser par Ores :</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose de la cabine sur site, hors carrosse et terrassements; la pose du compteur rotatif ou à turbine, la fourniture et la pose des accessoires nécessaires; la fourniture et la pose de la sortie cabine en tuyau acier d'une longueur maximale d'un mètre; l'assistance à la première mise en service (3 heures). <p>Ce forfait ne comprend pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> le raccord avec l'installation intérieure qui doit être réalisé par un installateur habilité; la mise à disposition d'impulsions <p>Remarques :</p> <p>Le demandeur choisit le type de détente : 1 ou 2 lignes Les pressions de fourniture (sortie détente) possibles sont : - 21, 25, 38 et 200 mbar pour la cabine 250 m³/h, - 98, 200 et 500 mbar pour les cabines 650 et 1000 m³/h, - 500 mbar pour une cabine 1600 m³/h.</p>		<p>Pour les travaux effectués simultanément aux travaux d'un nouveau raccordement standard pendant les heures normales de travail voir annexe 2.</p>	
Débit horaire maximum (m ³ /h)	Type de compteur	Pression maximale de réseau (bar)	Conduite type (max. 25 m)	prix (€)			
250	G160	4,3 bar	PE63	2.776	11.380	14.226	3.952
650	G250	4,3 bar	PE110	4.428	17.690	24.566	5.367
1000	G400	4,3 bar	PE110	4.428	22.824	32.039	6.809
1600	G1000	4,3 bar	PE110	4.796	pas disponible	67.420	6.809

Les prix des prestations reprises en **Annexe 2, 4, 5 et 6** se lisent comme suit:

2015	ORES (Mouscron)	ANNEXE 4	Travaux hors forfait pour le réseau de distribution basse pression (BP) ou sur réseau de distribution moyenne pression (MP <= 5 bar) avec pression de sortie 21/25 mbar, et avec un débit maximum de 100 m ³ (n)/h	
<p>Tous les prix sont valables pour des activités effectuées en même temps que les travaux de raccordement pendant les heures normales de travail, et ne sont pas d'application en cas de travaux d'adaptation à des installations existantes, ni pour des interventions ultérieures.</p> <p>Tous les travaux spécifiques hors standard et matériaux qui y sont liés sont imputés séparément (voir annexe 6).</p>				
Divers				
			Prix	Fiche
Travaux supplémentaires en domaine public:				
Fourniture et pose de conduite, terrassement compris / m			73 €	G170
Fourniture et pose de conduite avec traversée de voirie, terrassement compris / m			73 €	G172
Forage (jusqu'à 30 m) / m			249 €	G174
Forage sous éléments structurels (ponts, cours d'eau, chemin de fer, autoroutes, ...)			sur devis	
Travaux supplémentaires en terrain privé:				
Fourniture et pose conduite PE32 en tranchée ouverte par le demandeur / m			12 €	G180
Fourniture et pose conduite PE63 posée en tranchée ouverte par le demandeur / m			12 €	G181
Fourniture et pose conduite PE110/PE160 posée en tranchée ouverte par le demandeur / m			18 €	G182
Supplément pour courbe de raccordement non conforme (G4 et G6) en cas de nouvelle construction			130 €	G184
Supplément si position non conforme du compteur G4-G6			130 €	G185
Fourniture et pose conduite interne bâtiment (au delà de 3 mètres) / m			24 €	G183
Terrassement en pleine terre dans le domaine privé pour placement PE32 / m			24 €	G190
Terrassement tranchée trottoir (dalle 30/30) / m			70 €	G191
Terrassement tranchée pavés, béton, asphalte / m			95 €	G192
Ouverture et remblai de fosse / m ³			102 €	G193
Démolition & réfection béton, tarmac / m ²			273 €	G194
Démolition & réfection dalle 30/30 / m ²			103 €	G195
Supplément pour démolition de revêtement divers en domaine privé / m			71 €	G196
Cerottage en raccordement			221 €	G197

→ Prix unitaire
N° de la fiche signalétique

Les fiches signalétiques sont regroupées selon la nature des travaux (branchement, comptage, mise en service, travaux divers ou hors forfait) et selon le type de raccordement basse pression (BP) ou moyenne pression (MP).

Les **fiches signalétiques** indiquent et décrivent pour chaque prestation:

Le libellé de la prestation.	L'unité de mesurage.	La description de la prestation précisant si la main d'œuvre, le matériel et le déplacement sont compris, le contenu de la prestation et les éventuelles restrictions, la nature des travaux préparatoires à réaliser par l'URD ¹ .	Le taux de TVA applicable.	La nature des travaux préparatoires à réaliser par l'URD.			
<p>Libellé : Renouvellement d'un branchement (longueur max. 5 m en extérieur et 3 m en intérieur)</p>		<p>Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p> <table border="1"> <tr> <td>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</td> <td>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</td> <td>Férié ou week-end</td> </tr> </table>			Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end					
<p>Unité : Pièce</p>		<table border="1"> <tr> <td>Disponible</td> <td>Non disponible</td> <td>Non Disponible</td> </tr> </table>			Disponible	Non disponible	Non Disponible
Disponible	Non disponible	Non Disponible					
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation concerne le remplacement du branchement à la demande de l'utilisateur de réseau. Elle est identique à la pose d'un nouveau branchement avec une longueur maximum de 5 m en domaine privé extérieur et 3 m en domaine privé intérieur. Elle comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose de la conduite de branchement sur la totalité de la longueur depuis la prise en charge sur le réseau jusqu'au compteur la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Les longueurs hors forfait sont facturées en supplément.</p>		<p>Travaux préparatoires à réaliser par l'URD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. La pose d'un coffret en limite de propriété pour accueillir le comptage si le recul de l'habitation est supérieur à 25 m. <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>					
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>		<p>Délai : 30 jours ouvrables pour un raccordement simple ou 60 jours ouvrables en cas de traversée de voirie pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles</p> <p>Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores</p> <p>Prestations associées obligatoires :</p>					
Le canal d'entrée de la demande.	Le délai d'exécution de la prestation.	Les prestations complémentaires qui doivent être associées et exécutées en même temps que la prestation demandée.	La référence des prescriptions techniques.				

¹ URD: Utilisateur de Réseau de Distribution.

6 Segment « ≤ 160 m³/h »

6.1 Définitions

Les prix sont établis sur base d'un forfait explicité dans l'**Annexe 3** et d'application pour tout raccordement:

- d'une habitation ou bâtiment avec 1 point d'accès,
- de logements individuels dans un bloc d'appartements avec local commun (immeubles collectifs).

Le tarif de raccordement est une intervention unique et est d'application pour tout raccordement au réseau MP ou BP avec pression de sortie de 21 /25/98 mbar et un débit maximum de 160 m³/h:

- conforme aux prescriptions techniques du gestionnaire de réseau de distribution
- et
- pour autant que le demandeur ait pris soin des fournitures et des travaux qui lui ont été demandés et que les prix de raccordement lui aient été confirmés par écrit par Ores.

Les prix unitaires sont exprimés en Euros, hors TVA.

Ces montants sont des interventions financières à charge du demandeur et n'emportent aucun droit de propriété sur les installations qui restent propriété d'Ores.

6.1.1 Raccordement standard à usage résidentiel

Pour être qualifié de standard au terme du Décret Wallon relatif à l'organisation du marché du gaz², le raccordement doit:

- avoir une longueur maximale de 8 m entre le compteur et le point de raccordement, Cette distance est à compter à partir du point d'accès³ (autrement dit le compteur)
- permettre un débit horaire inférieur ou égal à 10 m³/h,
- avoir une pression de fourniture ne dépassant pas 25 mbar,
- être mis en service dans les 12 mois qui suivent sa mise en place.

Le raccordement standard pour un client résidentiel est gratuit⁴, raison pour laquelle, un abattement équivalent aux montants des termes B et C, ainsi que le cas échéant au montant de la traversée de voirie sera appliqué.

6.1.2 Raccordement non standard

Si une des conditions auxquelles doit répondre un raccordement pour être qualifié de standard manque (à l'exception de la longueur de 8 m), le raccordement est qualifié de non standard.

Ce sera donc notamment le cas pour un débit horaire supérieur à 10 m³/h ou pour une pression de fourniture supérieure à 25 mbar.

² Art. 2-9° du Décret du 21.05.2015 publié au MB 02.06.2015 et modifiant l'Art. 2-24° du Décret du 19.12.2002.

³ Circulaire Ministérielle du 6 juillet 2005.

⁴ Art. 37-9° du Décret du 21.05.2015 publié au MB 02.06.2015 et modifiant l'Art. 32-§1-4°b du Décret du 19.12.2002.

6.1.3 Raccordement collectif

Par raccordement collectif, il faut comprendre la canalisation faisant partie du réseau de distribution qui relie la canalisation de distribution à plusieurs raccords individuels.

6.2 Formule ABCD - Explications

6.2.1 Accès au réseau

Sur réseau existant, l'accès au réseau est gratuit.

Au-dessus d'un débit de 16 m³/h, il faut vérifier si le réseau BP (basse pression) local possède une capacité suffisante pour permettre le raccordement via une étude d'orientation.

Hors réseau gaz, Ores est tenu d'effectuer une étude de rentabilité en fonction des critères décidés par le Gouvernement Wallon⁵. Les frais de cette étude sont à charge d'Ores.

Si le calcul de rentabilité révèle un manque de rentabilité, celui-ci est facturé au demandeur, après son accord, via le terme D, les travaux d'extension du réseau étant réalisés suivant les disponibilités budgétaires.

La portée et les conditions de réalisation de ces travaux d'extension sont précisées en **Annexe 3**.

Cas particulier des raccords collectifs

Le raccordement collectif est assimilé à du réseau et intégré au calcul de rentabilité. Seul le manque de rentabilité est facturé le cas échéant au demandeur via le terme D.

Les raccords individuels sur le raccordement collectif sont traités selon les prix forfaitaires par point d'accès repris en **Annexe 3** en fonction du débit et de la nature du branchement.

6.2.2 Branchement

Les travaux réalisés par Ores dans le cadre de ce forfait et leurs conditions de réalisation sont précisés en **Annexe 3**.

6.2.3 Comptage

Les travaux réalisés par Ores dans le cadre de ce forfait et leurs conditions de réalisation sont précisés en **Annexe 3**.

6.2.4 Divers

Travaux hors forfaits: voir les prix du terme Divers en **Annexe 4**.

Ces prix sont valables pour les activités effectuées en même temps que les travaux de raccordement pendant les heures normales de travail et ne sont pas d'application en cas de travaux d'adaptation à des installations existantes, ni pour des interventions ultérieures (voir **Annexe 6**).

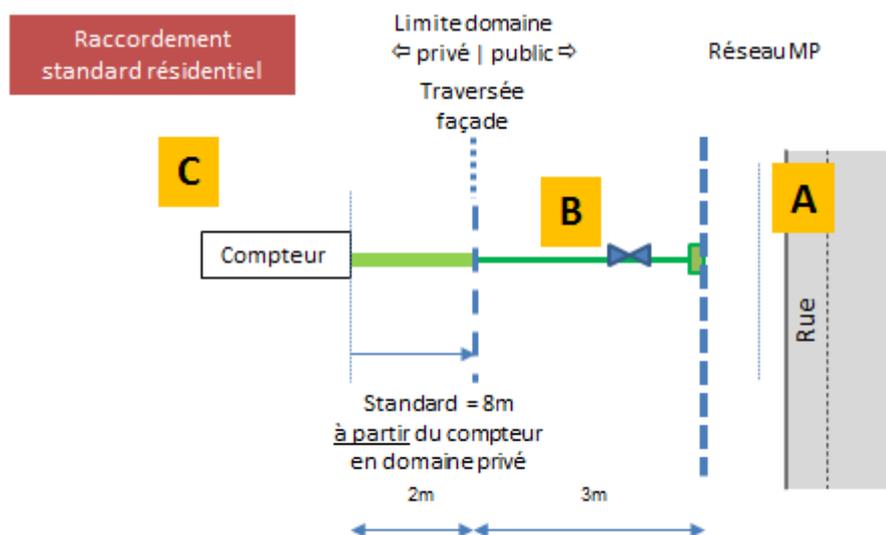
Ils concernent les travaux de terrassement, forage, fourniture et pose de conduite en domaine public et privé au-delà des quantités comprises dans les forfaits.

⁵ Arrêté Ministériel du 14 juin 2004 publié au MB du 14/09/2004

6.3 Exemples

Exemple 1 :

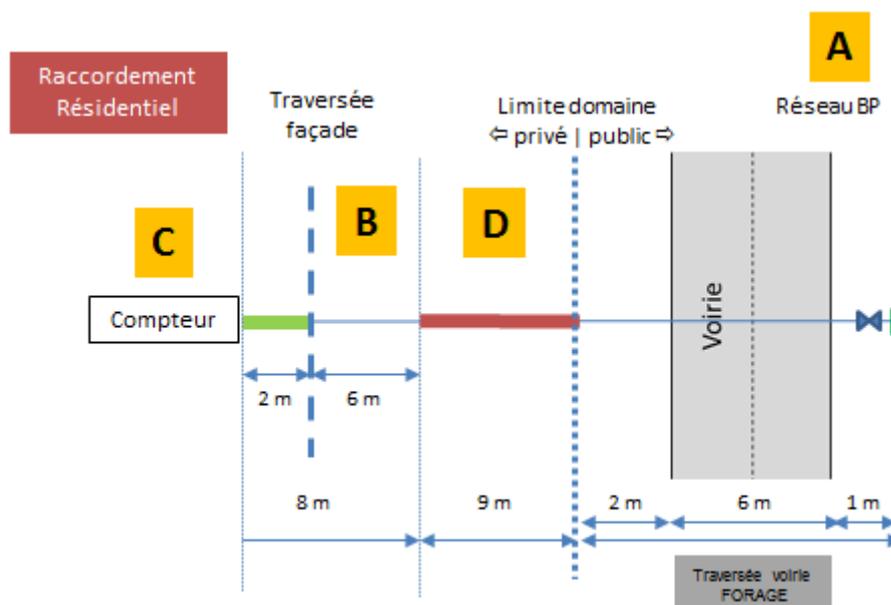
Nouveau raccordement individuel à usage **résidentiel**, débit inférieur à 10 m³/h, sur réseau MP, pour une habitation existante pour l'utilisation d'un chauffage central, longueur totale du branchement de 5 m dont 2 m en longueur intérieure et 3 m en longueur en domaine public.
Les travaux de raccordement sont entièrement réalisés par Ores.



Offre raccordement		Code	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(A) Accès au réseau	Gratuit				0,00 €	0,00 €
(B) Branchement	Raccordement		1	pc	595,00 €	595,00 €
	Abattement (Décret 21.05.2015)		1	pc		-595,00 €
	Total					0,00 €
(C) Comptage	Dispositif de comptage		1	pc	246,00 €	246,00 €
	Abattement (Décret 21.05.2015)					-246,00 €
	Total					0,00 €
(D) Divers	Néant					
Prix total						0,00 €

Exemple 2 :

Nouveau raccordement individuel à usage **résidentiel**, débit inférieur à 10 m³/h, sur réseau BP, pour une habitation existante pour l'utilisation d'un chauffage central, longueur totale du branchement de 26 m dont 15 m en longueur extérieure en propriété privée (terre pleine) et 2 m en longueur intérieure en propriété privée et 9 m en domaine public, dont une traversée de voirie de 6 m (à réaliser par forage). Les travaux de raccordement sont entièrement réalisés par Ores.



Offre raccordement		Code	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(A) Accès au réseau	Gratuit				0,00, €	0,00 €
(B) Branchement	Raccordement		1	pc	595,00 €	595,00 €
	Abattement (Décret 21.05.2015)		1	pc		-595,00 €
	Total					0,00 €
(C) Comptage	Dispositif de comptage		1	pc	246,00 €	246,00 €
	Abattement (Décret 21.05.2015)		1	pc		-246,00 €
	Total					0,00 €
(D) Divers	Supplément en domaine privé dépassant les 8 m comptés à partir du compteur					
	Terrassement en terre-plein: 15 m - (8 m - 2 m)*	G190	9	m	31,00 €	279,00 €
	Tuyau PE32: 15 m - (8 m - 2 m)*	G180	9	m	11,00 €	99,00 €
	Supplément en domaine public					
	Forage - Traversée de voirie	G174	6	m	267,00 €	1.602,00 €
	Abattement (Décret 21.05.2015)		1	pc		-1.602,00 €
	Total					378,00 €
Prix total						378,00 €

* Dans l'exemple ci-dessus, les mètres supplémentaires en domaine privé dépassant les 8 mètres forfaitaires gratuits, comptés à partir du compteur, sont à charge du demandeur.

Exemple 3 :

Dans les 12 mois qui suivent la mise en service de ce même raccordement (voir exemple 2), le client n'a pas encore effectué le moindre prélèvement de gaz à des fins domestiques, et déclare ne plus être intéressé par le gaz.

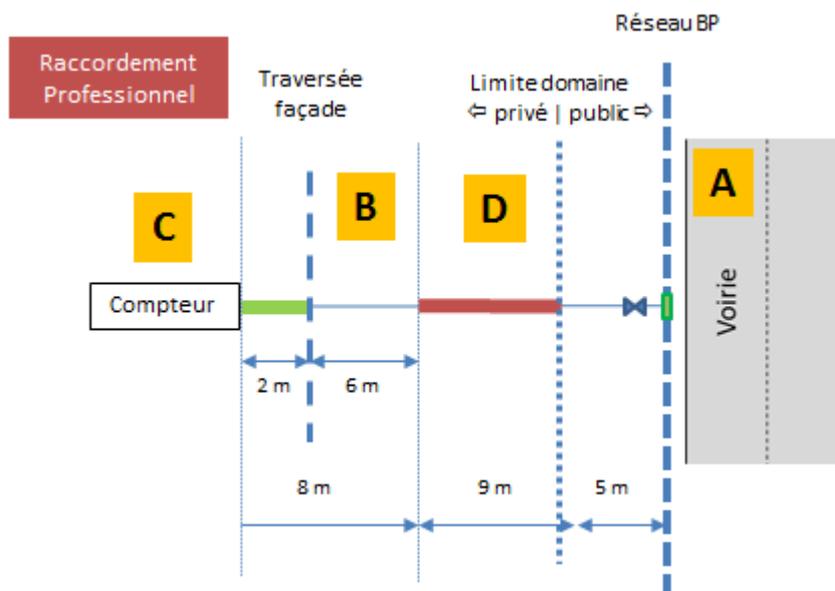
Ores lui réclamera le montant des abattements consentis au terme du décret, soit dans le cas présent :

Offre raccordement		Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(B) Branchement	Abattement (Décret 21.05.2015)	-1	pc		595,00 €
(C) Comptage	Abattement (Décret 21.05.2015)	-1	pc		246,00 €
(D) Divers	Abattement (Décret 21.05.2015)	-1	pc		1.602,00 €
Montant à facturer					2.443,00 €

Exemple 4 :

Nouveau raccordement individuel à usage **professionnel**, débit 10 m³/h, sur réseau BP, longueur totale du branchement de 22 m dont 15 m en longueur extérieure en propriété privée et 2 m en longueur intérieure en propriété privée et 5 m en domaine public, en trottoir.

Les travaux de raccordement sont entièrement réalisés par Ores.

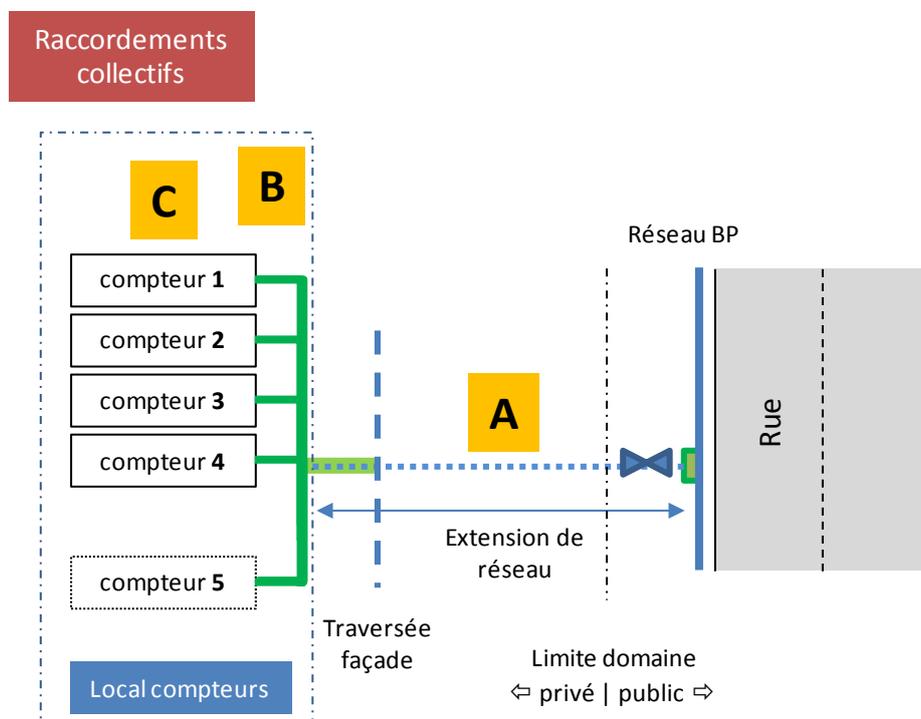


Offre raccordement		Code	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(A) Accès au réseau	Gratuit				0,00 €	0,00 €
(B) Branchement	Raccordement		1	pc	595,00 €	595,00 €
(C) Comptage	Dispositif de comptage		1	pc	246,40 €	246,40 €
(D) Divers	Supplément pour la pose de la conduite en domaine privé					
	Tuyau PE32	G180	9	m	11,00 €	99,00 €
	Supplément pour le terrassement en domaine privé réalisé par Ores					
	Terrassement en terre pleine: 9 m	G190	9	m	31,00 €	280,80 €
Prix total						1.221,20 €

* Dans l'exemple ci-dessus, la fourniture et la pose de la conduite ainsi que les frais de terrassement en domaine privé au-delà de la longueur prise en charge par Ores dans le forfait (8 m), sont facturés à l'aide du terme D.

Exemple 5 :

Nouveau **raccordement collectif** pour un immeuble à appartements.
 La demande concerne 4 points d'accès (compteur) individuels à usage résidentiel, débit: 6 m³/h et 1 point d'accès (compteur) individuel à usage non résidentiel (professionnel), débit: 6 m³/h.
 Le calcul de rentabilité des travaux en domaine public et privé jusqu'au local compteur est positif.



Le branchement collectif est assimilé à du réseau. Après étude il apparaît que son prix de réalisation est couvert par le calcul de rentabilité. Si ce n'était pas le cas, l'écart serait facturé à travers le terme D.

Offre étude		Code	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Frais d'étude	Puissance demandée 5x6 m ³ /h = 30 m ³ /h		1	pc	732,00 €	732,00 €
Offre raccordement			Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(A) Accès au réseau	Gratuit – pas de manque de rentabilité				0,00 €	0,00 €
(B) Branchement	Raccordement		5	pc	595,00 €	2.975,00 €
	Abattement (Décret 21.05.2016)		4	pc		-2.380,00 €
	Total					595,00 €
(C) Comptage	Dispositif de comptage		5	pc	246,40 €	1.232,00 €
	Abattement (Décret 21.05.2016)		4	pc		-985,60 €
	Total					246,40 €
Prix Total						1.573,40 €

7 Segment « > 160 m³/h »

7.1 Définitions

Pour toute demande de raccordement d'un débit supérieur à 160 m³/h, la solution technique de principe est une alimentation MP (moyenne pression), pour autant qu'un réseau MP existe.

Ores peut toutefois déroger à ce principe si la capacité du réseau BP (basse pression) à proximité le permet.

Le tarif de raccordement est une intervention unique et est d'application pour tout raccordement standard alimenté par une cabine sur réseau gaz naturel MP type B avec une pression de sortie cabine inférieure ou égale à 500 mbar maximum:

- conforme aux prescriptions techniques du gestionnaire de réseau de distribution

et

- pour autant que le demandeur ait pris soin des fournitures et des travaux qui lui ont été demandés et que les prix de raccordement lui aient été confirmés par écrit par Ores.

Les prix unitaires sont exprimés en Euros, hors TVA.

Pour des prélèvements supérieurs à 1.600 m³/h, vu les spécificités des équipements à mettre en œuvre, Ores travaillera exclusivement sur base de devis.

Ces montants sont des interventions financières à charge du demandeur et n'emportent aucun droit de propriété sur les installations qui restent propriété d'Ores.

7.2 Formule ABCD – Explications

7.2.1 Accès au réseau

Sur réseau existant, l'accès au réseau est gratuit.

Hors réseau, Ores est tenu d'effectuer une étude de rentabilité en fonction des critères décidés par le Gouvernement Wallon⁶.

Les frais de cette étude sont à charge d'Ores. Si le résultat de cette étude conclut à la rentabilité de l'extension, l'accès au réseau est gratuit. Si le calcul mène à un déficit de rentabilité, l'accès correspond à ce déficit et est facturé au demandeur via le terme D (voir **Annexe 2**).

Toute demande de renforcement dépassant la capacité d'un raccordement existant équivaut à une demande de nouveau raccordement.

7.2.2 Branchement

Les travaux réalisés par Ores dans ce cadre et leurs conditions de réalisation sont précisés en **Annexe 1**.

⁶ Arrêté Ministériel du 14 juin 2004 publié au Moniteur Belge du 14/09/2004.

7.2.3 Comptage

En fonction de ses impératifs d'exploitation, et jusque 1.000 m³/h, le demandeur choisit le type de détente (1 ou 2 lignes de détente) pour sa cabine.

Le montant à facturer dépendra du calibre du compteur à placer. Les travaux réalisés par Ores dans ce cadre et leurs conditions de réalisation sont précisés en **Annexe 1**.

7.2.4 Divers

Travaux hors forfaits: voir les prix du terme Divers en **Annexe 2**.

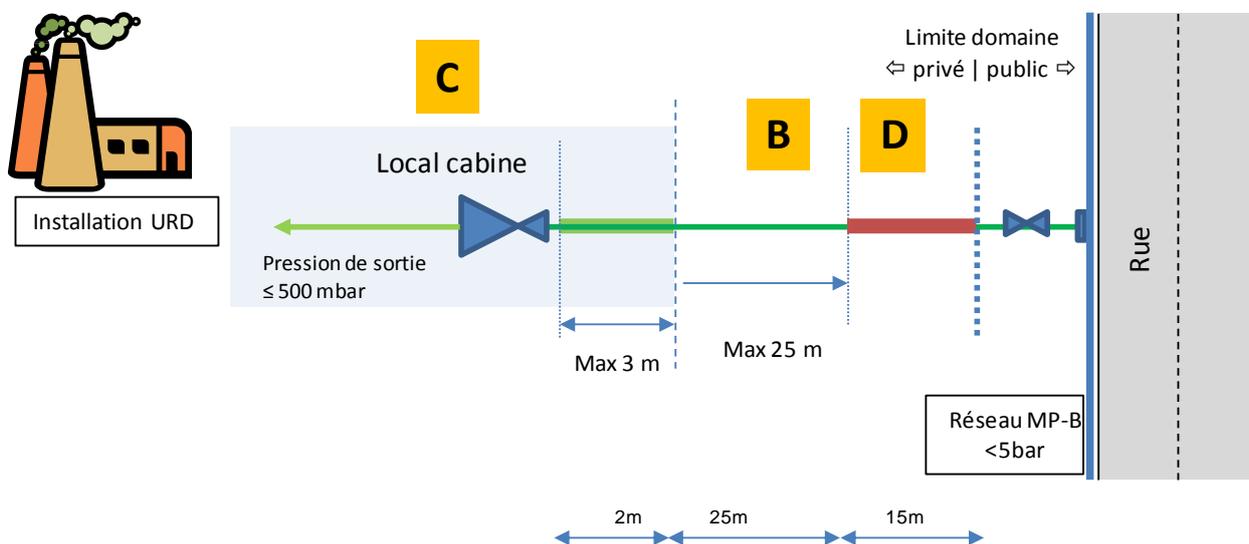
Tous les prix sont valables pour des activités effectuées en même temps que des travaux de raccordement pendant les heures normales de travail et ne sont pas d'application en cas de travaux d'adaptation à des installations existantes, ni pour des interventions séparées (voir **Annexe 5**).

Une étude de détail est dans ce cas nécessaire (voir **Annexe Etudes**).

Ils concernent les travaux de terrassement, forage, fourniture et pose de conduite en domaine public et privé au-delà des longueurs comprises dans les forfaits.

7.3 Exemple

Nouveau raccordement individuel pour usage non résidentiel, débit max 650 m³/h, Longueur extérieure en propriété privée de 40 m (tranchée réalisée par le demandeur) et longueur intérieure de 2 m. Cabine avec 2 lignes de détente installée dans un local. Le calcul de rentabilité s'avère positif.



Offre étude		Code	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Frais d'étude			1	pc	1.811,00 €	1.811,00 €
Offre raccordement			Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(A) Accès au réseau	Gratuit				0,00 €	0,00 €
(B) Branchement	Conduite PE110 MP		1	pc	4.428,00 €	4.428,00 €
(C) Comptage	Détente 2 lignes		1	pc	24.556,00 €	24.556,00 €
(D) Divers	Pose en propriété privée de la conduite PE110: 40 m – 25 m*	G182	15	m	17,00 €/m	255,00 €
Prix total						31.050,00 €

* Dans l'exemple ci-dessus, les mètres supplémentaires en domaine privé dépassant les 25 mètres en longueur extérieure et 3 mètres en longueur intérieure, comptés à partir du compteur, sont à charge du demandeur.

Les travaux en domaine public sont, dans cet exemple, à la charge d'Ores.

8 Viabilisation de terrain

8.1 Définitions

(voir article 2 du règlement pour l'équipement en gaz de terrains à viabiliser).

Le règlement pour l'équipement de terrains à viabiliser est le document de référence.

L'Annexe 7 couvre la viabilisation d'un terrain.

Extrait partiel du règlement pour l'équipement de terrains à viabiliser.

Par terrain à viabiliser Il faut entendre tout terrain qui est :

- morcelé en parcelles, quel que soit le type de construction future destinée en tout ou partie à l'habitation, dans le cadre :
 - a. d'une division d'un ou plusieurs terrains en deux parcelles ou plus, soumis ou non à permis d'urbanisation au sens du CWATUP/CoDT ;
 - b. d'une division intervenant dans le cadre d'une donation, d'un partage successoral, d'un acte involontaire ou autres ;

- destiné à l'établissement de constructions ou habitats groupés. Par construction ou habitat groupé, il faut entendre :
 - a. la construction d'un nouveau bâtiment individuel ou jumelé destiné en tout ou partie à l'habitation sur une parcelle sur laquelle un bâtiment est déjà existant ;
 - b. les constructions groupées destinées en tout ou partie à l'habitation ;
 - c. la division verticale ou horizontale d'un bâtiment existant destiné en tout ou partie à l'habitation, cette division pouvant entraîner ultérieurement, en cas de division verticale, une division parcellaire éventuelle du terrain.

Il s'agit tant des terrains situés le long de voiries existantes⁷ publiques ou privées, que des terrains qui nécessitent l'ouverture de nouvelles voiries qui resteront privées ou qui seront reprises ultérieurement par la commune.

8.2 Frais d'ouverture de dossier

(voir article 3 du règlement pour l'équipement en gaz de terrains à viabiliser)

Les frais d'ouverture de dossier sont précisés en Annexe 7.

8.3 Coûts des travaux d'alimentation en gaz

(voir article 4 du règlement pour l'équipement en électricité de terrains à viabiliser)

Les travaux réalisés par Ores dans ce cadre sont précisés en Annexe 7.

⁷ Ces règles s'appliquent également aux terrains situés le long d'un réseau électrique existant.

8.4 Comment utiliser le tarif?

Sur base des tarifs repris en **Annexe 7** le coût par mètre de voirie à équiper est donné en fonction de 2 critères:

- La longueur des voiries à équiper,
- L'ouverture ou non des tranchées par le demandeur.

Le forfait est un montant par m quel que soit le travail réel à réaliser.

Les prix sont hors TVA et exprimés en €.

8.5 Remarques

Les raccordements des maisons individuelles, des éventuels immeubles à appartement ou des habitats groupés sont traités suivant le barème ABCD du tarif de raccordement segment utilisateurs de réseau BP (**Annexe 3 et 4** des tarifs Gaz).

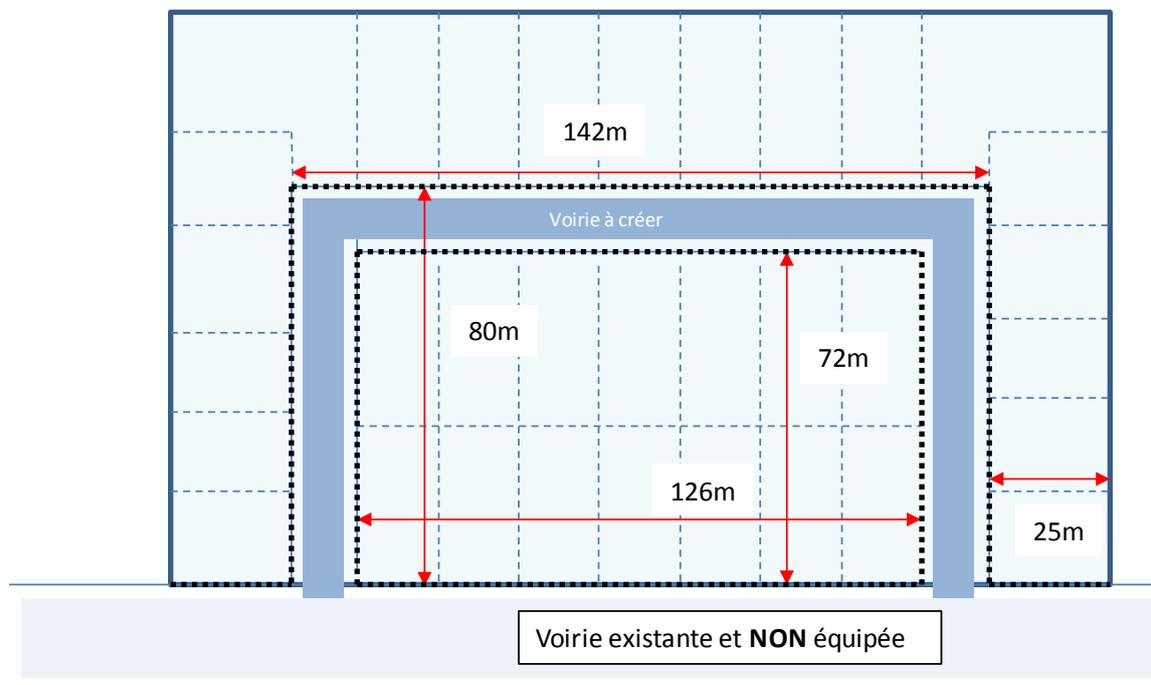
Le forfait est une participation dans les frais de construction du réseau et non un droit de propriété sur ledit réseau, qui est la propriété exclusive d'Ores.

Dans l'éventualité suivant laquelle la viabilisation d'un terrain se réalise en plusieurs phases, il convient de travailler phase par phase et de prendre les longueurs de voirie correspondant individuellement à chacune des phases.

8.6 Exemples

Exemple 1 :

Viabilisation d'un terrain. Création de voirie, selon le schéma ci-joint,
Le terrain se trouve en zone d'habitat,
Le nombre estimé de parcelles est de 33 et 748 m de voirie sont à équiper,
Tranchées ouvertes par le demandeur. Le calcul de rentabilité s'avère positif.



..... Longueur – GAZ $2*25m + 2*80m + 142m + 2*126m + 2*72m = 748m$

■ Voirie à créer

Frais de dossier		Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Frais de dossier		1	Pc	251,00 €	251,00 €
Offre Viabilisation		Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Equipement Gaz	Forfait	748	M	89,00 €/m	66.572,00 €
Prix total					66.823,00 €

Exemple 2 :

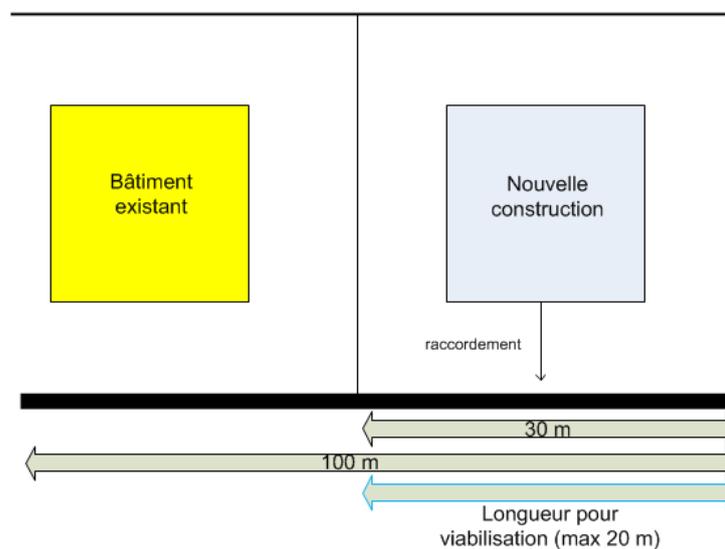
Viabilisation d'un terrain concerné par une donation.

Le terrain se trouve en zone d'habitat.

Il y a division d'une parcelle sur laquelle une habitation est construite et sur cette même parcelle une nouvelle construction est envisagée sur une partie du terrain qui a été donné transmis par donation. Le terrain initial mesure 100 m de longueur et est le long d'une voirie existante.

La parcelle destinée à la nouvelle construction fait 30 m

Tranchées ouvertes par Ores et le calcul de rentabilité est positif.



Frais dossier		Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Frais de dossier		1	pc	251,00 €	251,00 €
Offre Viabilisation		Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Equipement Gaz	Forfait	20	m	131,00 €	2.620,00 €
Prix total					2.871,00 €

Vu les modalités particulières d'application dans ce cas, la longueur prise en compte correspond à la longueur de la parcelle (transmise par donation) destinée à la nouvelle construction.

De plus Ores se limite à prendre en compte maximum 20 m pour cette parcelle.

Les frais seront facturés au titulaire de l'obligation de paiement de la viabilisation (voir règlement pour l'équipement en gaz de terrains à viabiliser).

9 Raccordement des stations CNG

Le CNG, abréviation anglaise de « compressed natural gas », est un produit du gaz naturel. Il est obtenu par la compression du gaz à ~200 bars. Il constitue un carburant alternatif aux produits pétroliers, utilisé pour le transport.

Le raccordement d'une station CNG est réalisé à l'aide d'une cabine avec ou sans détente (raccordement ouvert).

Techniquement la cabine CNG se différencie d'une cabine classique par le fait qu'elle est modulable et qu'elle comprend des dispositifs de sécurité spécifiques (clapet anti-retour,...)

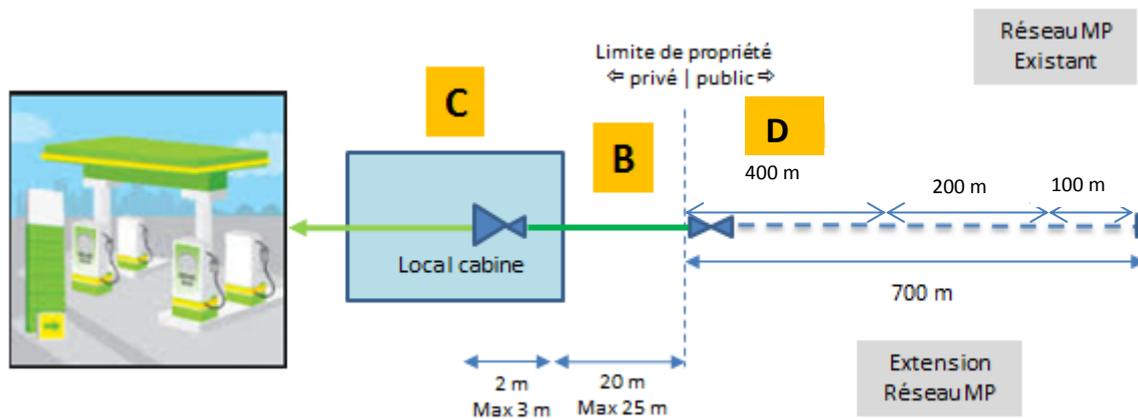
Les tarifs et modalités pratiques relatives à ce type de raccordement sont repris en **Annexe 8**.

9.1 Exemples

Exemple 1 :

Nouveau raccordement d'une station CNG, sur cabine 160 m³/h (détente 1 ligne), située à 700m du réseau MP.

Sur les 700 m, 400 m sont en terre-plein, 200 m sont **en voirie renforcée** et 100 m sont en trottoir. La cabine sera située à 20m de la limite de propriété. La tranchée en domaine privé sera ouverte par le demandeur.



Offre étude			Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Frais d'étude			1	pc	732,00 €	732,00 €
Offre raccordement		Code	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(A) Accès au réseau	Gratuit				0,00 €	0,00 €
(B) Branchement	Forfait		1	pc	2.776,00 €	2.776,00 €
(C) Comptage	Détente 1 ligne		1	pc	22.855,00 €	22.855,00 €
TOTAL A + B + C + études						26.363,00 €
(D) Divers	Pose conduite PE110	G182	700	m	17,00 €	11.900,00 €
	Abattement forfait CNG		500	m	-17,00 €	-8.500,00 €
	Terrassement avec revêtement (béton, tarmac, asphalte)	G192	200	m	120,00 €	24.000,00 €
	Abattement forfait CNG		200	m	-120,00 €	-24.000,00 €
	Démolition et réfection en voirie (200m X 0,4 X 0,8)	G194	64	m ³	297,00 €	19.008,00 €
	Abattement forfait CNG		64	m ³	-297,00 €	-19.008,00 €
	Terrassement en pleine terre	G190	400	m	31,00 €	12.400,00 €
	Abattement forfait CNG		200	m	-31,00 €	-6.200,00 €
	Terrassement avec revêtement (dalle 30/30, klinkers, pavés, ...)	G191	100	m	89,00 €	8.900,00 €
Abattement forfait CNG		100	m	-89,00 €	-8.900,00 €	
TOTAL (D)						9.600,00 €
Prix total						35.963,00 €

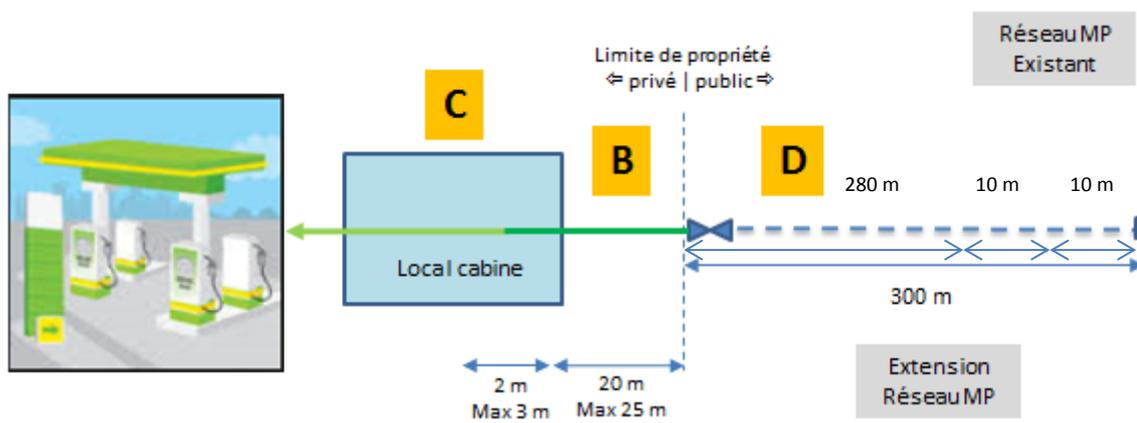
Exemple 2 :

Nouveau raccordement d'une station CNG, sur cabine 160 m³/h (détente 1 ligne), en raccordement ouvert, située à 300m du réseau MP.

Sur les 300 m, 280 m sont en terre-plein et 10 m sont en voirie et 10 en trottoir

La cabine sera située à 20m de la limite de propriété. La tranchée en domaine privé sera ouverte par le demandeur.

Un mise à disposition des impulsions est prévue.



Offre étude			Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
Frais d'étude			1	pc	732,00 €	732,00 €
Offre raccordement		Code	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix
(A) Accès au réseau	Gratuit				0,00 €	0,00 €
(B) Branchement	Forfait		1	pc	2.776,00 €	2.776,00 €
(C) Comptage	Détente 1 ligne		1	pc	22.056,00 €	22.056,00 €
TOTAL A + B + C + études						25.564,00 €
(D) Divers	Mise à disposition d'impulsions	G065	1	pc	1.790,00 €	1.790,00 €
	Pose conduite PE110	G182	300	m	17,00 €	5.100,00 €
	Abattement forfait CNG		300	m	-17,00 €	-5.100,00 €
	Terrassement avec revêtement (béton, tarmac, asphalte)	G192	10	m	120,00 €	1.200,00 €
	Abattement forfait CNG		10	m	120,00 €	-1.200,00 €
	Terrassement en pleine terre	G190	280	m	31,00 €	6.680,00 €
	Abattement forfait CNG		280	m	31,00 €	-6.680,00 €
	Terrassement avec revêtement (dalle 30/30, klinkers, pavés, ...)	G191	10	m	89,00 €	890,00 €
Abattement forfait CNG		10	m	89,00 €	-890,00 €	
TOTAL (D)						1.790,00 €
Prix total						27.354,00 €

Travaux hors forfait pour un utilisateur de réseau de distribution alimenté par une cabine sur réseau gaz naturel MP avec pression de sortie cabine ≤ à 1 bar maximum

Divers

	Fiche
Forage (jusqu'à 30 m) / m	G174
Forage supérieur à 30 m ou sous éléments structurels (ponts, cours d'eau, chemin de fer, autoroutes, ...)	
Fourniture et pose conduite PE63 posée en tranchée ouverte / m	G181
Fourniture et pose conduite PE110 posée en tranchée ouverte / m	G182
Fourniture et pose conduite PE160 posée en tranchée ouverte / m	G183
Terrassement en pleine terre / m	G190
Terrassement avec revêtement (dalles 30/30, pavés, klinkers, etc) / m	G191
Terrassement avec revêtement (béton, tarmac, asphalte, etc)/ m	G192
Ouverture et remblai de fosse en terre-plein / m ³	G193
Démolition & réfection (béton, tarmac, asphalte, etc) / m ³	G194
Démolition & réfection (dalle 30/30, klinkers, pavés, etc) / m ²	G195
Supplément pour démolition de revêtement divers / m ³	G196
Placement d'une télémesure / pièce	G063
Carottage en raccordement / pièce	G197
Mise à disposition d'impulsions / pièce	G065

Travaux hors forfait pour le réseau de distribution basse pression (BP) ou sur réseau de distribution moyenne pression (MP ≤ 5 bar) avec pression de sortie 21/25/98 mbar, et avec un débit maximum de 160 m³/h

Divers

	Fiche
Forage (jusqu'à 30 m) / m	G174
Forage supérieur à 30 m ou sous éléments structurels (ponts, cours d'eau, chemin de fer, autoroutes, ...)	
Fourniture et pose conduite PE32 en tranchée ouverte / m	G180
Fourniture et pose conduite PE63 posée en tranchée ouverte / m	G181
Fourniture et pose conduite PE110 posée en tranchée ouverte / m	G182
Terrassement en pleine terre / m	G190
Terrassement avec revêtement (dalles 30/30, pavés, klinkers, etc) / m	G191
Terrassement avec revêtement (béton, tarmac, asphalte, etc)/ m	G192
Ouverture et remblai de fosse en terre-plein / m ³	G193
Démolition & réfection (béton, tarmac, asphalte, etc) / m ³	G194
Démolition & réfection (dalle 30/30, klinkers, pavés, etc) / m ²	G195
Supplément pour démolition de revêtement divers / m ³	G196
Carottage en raccordement / pièce	G197
Activation d'un compteur à budget / pièce	G124
Mise à disposition d'impulsions / pièce	G065

Prestations diverses > 160 m ³ /h	
D9	Fiches
BRANCHEMENT	
Renouvellement de branchement	
Renouvellement d'un branchement PE63 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	G002
Renouvellement d'un branchement PE110 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	G003
Renouvellement d'un branchement PE160 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	G004
Déplacement	
Déplacement d'un branchement PE63 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation du branchement existant non comprise)	G011
Déplacement d'un branchement PE110 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation du branchement existant non comprise)	G012
Déplacement d'un branchement PE160 (longueur max = 25 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation du branchement existant non comprise)	G013
Radiation	
Radiation d'un branchement jusqu'à PE63 ou Ac50	G022
Radiation d'un branchement jusqu'à PE110 ou Ac100	G023
Radiation d'un branchement jusqu'à PE160 ou Ac150	G024
Pose de vanne	
Pose ultérieure d'une vanne externe MP PE110 sur branchement existant	G036
Pose ultérieure d'une vanne externe MP PE160 sur branchement existant	G037
COMPTAGE	
Remplacement (*)	
Placement d'un convertisseur de volume	G062
Placement d'une télémesure	G063
Remplacement des installations suite à des dégâts causés par le client	
Mise à disposition d'impulsions	
Mise à disposition d'impulsions compteur gaz (demandé à posteriori) (l'éventuel et nécessaire remplacement du compteur gaz non inclus)	G064
Mise à disposition ultérieure d'impulsions de comptage :	
avec changement ou adaptation du compteur G160	G068
avec changement ou adaptation du compteur G250	G069
avec changement ou adaptation du compteur G400	G070
avec changement ou adaptation du compteur G650	G071
avec changement ou adaptation du compteur G1000	G072
avec changement ou adaptation du compteur ≥ G1600	
Renforcement	
Renforcement groupe de comptage avec renforcement du branchement si celui-ci est insuffisant	
Déplacement	
Déplacement compteur = déplacement cabine	
Travaux comptage divers	
Remplacement régulateur	
Vérification d'un compteur sur place	G115
Contrôle métrologique d'un compteur gaz ≥ G160 en laboratoire	
Remise des scellés suite à un bris de scellés	G120
MISE EN SERVICE - OUVERTURE - FERMETURE - COUPURE - RETABLISSEMENT	
Première mise en service d'un nouveau point de prélèvement	G140
Ouverture d'un point de prélèvement (compteur)	G142
Fermeture d'un point de prélèvement (compteur)	G144
Coupure au compteur (y compris rétablissement)	G150
Coupure au branchement sans accès aux installations (y compris terrassement et rétablissement)	G152
Ouverture suite à un rétablissement	G154
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	
Déplacement sans acte technique (hors déplacement pour une odeur gaz intérieure ou extérieure qui est gratuite)	G160
Frais administratifs suite à la constatation d'une action dolosive avérée de la part d'un tiers (PV)	G161
Frais de refacturation	G162
Visite technique à la demande du client	G163
Annulation d'une prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G264
Annulation d'une prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G166
Prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G269
Prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G168
Frais administratifs d'adaptation de l'offre ou du contrat de raccordement	G221

Prestations diverses ≤ 160m ³ /h	
D9	Fiche
BRANCHEMENT	
Renouvellement de branchement Renouvellement d'un branchement (longueur max = 5 m en extérieur + 3 m à l'intérieur)	G001
Déplacement Déplacement d'un branchement (longueur max = 5 m en extérieur + 3 m à l'intérieur) (radiation branchement existant non comprise)	G010
Radiation Radiation d'un branchement jusqu'à PE63 ou Ac50 (enlèvement du dernier compteur non compris) Radiation d'un branchement > à PE63 ou Ac50 (enlèvement du dernier compteur non compris)	G020 G021
Renforcement Renforcement d'un branchement jusqu'à 40 m ³ /h si conduite existante insuffisante	G030
Pose de vanne Pose ultérieure d'une vanne externe BP jusque PE63 sur branchement existant	G035
COMPTAGE	
Remplacement (*) Remplacement d'un compteur par un compteur à budget Remplacement d'un compteur par un compteur à budget (pour un client non protégé en défaut de paiement) TVAC Remplacement d'un compteur par un compteur à budget (pour un client protégé en défaut de paiement) Remplacement d'un compteur à budget par un compteur d'un autre type Remplacement des installations suite à des dégâts causés par le client	G040 G041 G042 G052
Renforcement/ Déforçement Renforcement compteur jusque 25 m ³ /h sur conduite existante Renforcement compteur de 25 m ³ /h jusqu'à 40 m ³ /h sur conduite existante Renforcement compteur de 40 m ³ /h jusqu'à 160 m ³ /h sur conduite existante Déforçement compteur (voir tarif à usage non résidentiel, professionnel) Renforcement par changement de pression	G080 G081 G082 G083 G084
Déplacement Déplacement compteur	G090
Enlèvement Enlèvement compteur gaz G4-G6-G10-G16-G25 (sauf si c'est le dernier) Enlèvement compteur gaz de calibre > G25 (sauf si c'est le dernier) Enlèvement du compteur ≤ G25 (si dernier) (radiation non comprise) Enlèvement du compteur > G25 (si dernier) (radiation non comprise)	G100 G101 G102 G103
Travaux comptage divers Vérification d'un compteur sur place Contrôle métrologique d'un compteur gaz G4-G6 en laboratoire Contrôle métrologique d'un compteur gaz G10-G16-G25 en laboratoire Contrôle métrologique d'un compteur gaz G40-G65 en laboratoire Contrôle métrologique d'un compteur gaz > G65 en laboratoire Mise à disposition impulsions compteur gaz (demandé a posteriori) (*) Remise des scellés suite à un bris de scellés Activation d'un compteur à budget en mode budget (pour un client protégé en défaut de paiement) Activation d'un compteur à budget en mode budget (pour un client non protégé en défaut de paiement) Activation d'un compteur à budget en mode budget Désactivation d'un compteur à budget (sans déplacement) Désactivation d'un compteur à budget pour un client non protégé (avec déplacement) Désactivation d'un compteur à budget pour un client protégé (avec déplacement) Désactivation d'un compteur à budget (full works) (sans déplacement)	G115 G116 G117 G118 G064 G120 G126 G127 G125 G128 G129 G130 G131
MISE EN SERVICE - OUVERTURE - FERMETURE - COUPURE - RETABLISSEMENT	
Première mise en service d'un nouveau point de prélèvement	G140
Ouverture d'un point de prélèvement (compteur)	G141
Fermeture d'un point de prélèvement (compteur)	G143
Ouverture de plusieurs point de prélèvement (compteurs) simultanément (à partir du 2 ^e jusqu'au 40 ^e)	G145
Fermeture de plusieurs point de prélèvement (compteurs) simultanément (à partir du 2 ^e jusqu'au 40 ^e)	G146
Ouverture d'un point de prélèvement (compteur) multi-énergie (électricité - gaz)	G147
Fermeture d'un point de prélèvement (compteur) multi-énergie (électricité - gaz)	G148
Coupure au compteur (y compris rétablissement)	G149
Coupure au branchement sans accès aux installations (y compris terrassement et rétablissement)	G151
Ouverture suite à un rétablissement	G153
Fermeture vanne principale Gaz	G155
Réouverture vanne principale Gaz (trottoir ou robinet compteur)	G156
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	
Déplacement sans acte technique (hors déplacement pour une odeur gaz intérieure ou extérieure qui est gratuite)	G160
Frais administratifs suite à la constatation d'une action dolosive avérée de la part d'un tiers (PV)	G161
Frais de refacturation	G162
Visite technique à la demande du client	G163
Annulation d'une prestation administrative Obligation de Service Public sans déplacement	G164
Annulation d'une prestation administrative Obligation de Service Public avec déplacement	G165
Prestation administrative Obligation de Service Public sans déplacement	G169
Prestation administrative Obligation de Service Public avec déplacement	G167
Annulation d'une prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G264
Annulation d'une prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G166
Prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G269
Prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	G168
Frais administratifs d'adaptation de l'offre ou du contrat de raccordement	G221

Fiche n° G001

Libellé : Renouvellement d'un branchement (longueur max. 5 m en extérieur et 3 m en intérieur)	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement <p>Cette prestation concerne le remplacement du branchement à la demande de l'utilisateur de réseau. Elle est identique à la pose d'un nouveau branchement avec une longueur maximum de 5 m en domaine privé extérieur et 3 m en domaine privé intérieur. Elle comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose de la conduite de branchement sur la totalité de la longueur depuis la prise en charge sur le réseau jusqu'au compteur la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Les longueurs hors forfait sont facturées en supplément.</p>			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : <ul style="list-style-type: none"> Le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. La pose d'un coffret en limite de propriété pour accueillir le comptage si le recul de l'habitation est supérieur à 25 m. <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
Comment demander ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur 		Délai : 30 jours ouvrables pour un raccordement simple ou 60 jours ouvrables en cas de traversée de voirie pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G010

<p>Libellé :</p> <p>Déplacement d'un branchement (long. max 5 m extérieur + 3 m intérieur) (radiation branchement existant non comprise)</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Forfait</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation consiste à radier l'ancien raccordement et à en construire un nouveau. La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et la pose de la nouvelle conduite de branchement avec terrassement en domaine public • la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Le déplacement éventuel du compteur n'est pas compris dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé La radiation de l'ancien branchement n'est pas comprise dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. • La pose d'un coffret en limite de propriété pour accueillir le comptage si le recul de l'habitation est supérieur à 25 m. <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>30 jours ouvrables pour un raccordement simple ou 60 jours ouvrables en cas de traversée de voirie pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles</p>		
<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p>Prestations associées obligatoires :</p> <p>Déplacement d'un compteur si nécessaire Radiation de l'ancien branchement</p>			

Fiche n° G020

<u>Libellé :</u> Radiation d'un branchement jusqu'à PE63 ou Ac50 (enlèvement du dernier compteur non compris)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation concerne la déconnexion du raccordement au réseau et comprend <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement • la main d'œuvre nécessaire à cette opération • la mise à jour des bases de données. L'enlèvement du compteur est facturé en supplément.	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores (à adresser par recommandé par le propriétaire de l'immeuble) <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 30 jours ouvrables pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles <u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores <u>Prestations associées obligatoires :</u> Si présence d'un compteur, la suppression du compteur est obligatoire		

Fiche n° G021

<p>Libellé :</p> <p>Radiation d'un branchement supérieur à PE63 ou Ac50 (enlèvement du dernier compteur non compris)</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation concerne la déconnexion du raccordement au réseau et comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement • la main d'œuvre nécessaire à cette opération • la mise à jour des bases de données. <p>L'enlèvement du compteur est facturé en supplément.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <p>Dégagement de la zone de travail</p>			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores (à adresser par recommandé par le propriétaire de l'immeuble)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>30 jours ouvrables pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles</p> <p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p> <p>Prestations associées obligatoires :</p> <p>Si présence d'un compteur, la suppression du compteur est obligatoire</p>		

Fiche n° G030

<p>Libellé :</p> <p>Renforcement d'un branchement jusqu'à 40 m³/h si la conduite existante est insuffisante</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation concerne le renforcement du branchement jusqu'à 40 m³/h si la conduite existante est insuffisante pour la demande d'augmentation de puissance exprimée par l'utilisateur de réseau. Elle est identique à la pose d'un nouveau raccordement</p> <p>La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose de la conduite de branchement et de la vanne <p>Le terrassement en domaine privé et le renforcement du compteur ne sont pas compris dans le prix.</p>			
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <ul style="list-style-type: none"> Disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité (si modification de l'installation intérieure) Le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. 			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>30 jours ouvrables pour un raccordement simple ou 60 jours ouvrables en cas de traversée de voirie pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles ou selon délai de l'offre (si travaux de réseau nécessaires).</p>		
<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p>Prestations associées obligatoires :</p> <p>Renforcement du compteur</p>			

Fiche n° G035

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Pose ultérieure d'une vanne BP jusque PE63 sur branchement existant</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement en domaine public • la fourniture et la pose de la vanne sur le branchement existant 			
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>30 jours ouvrables pour autant que toutes les autorisations requisies soient disponibles</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G040

<u>Libellé :</u> Remplacement d'un compteur par un compteur à budget	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du comptage existant • la pose du nouveau compteur avec module de prépaiement • le remplacement éventuel du coffret compteur • le test de l'installation de comptage et l'explication du fonctionnement • la mise en service et l'activation provisoire du compteur en attendant que le client se procure la carte de rechargement • la mise à jour des données. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 15 jours ouvrables (après réception des autorisations si changement du coffret compteur nécessaire en domaine public) <u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores <u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G041

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Remplacement d'un compteur par un compteur à budget (pour client non protégé en défaut de paiement)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du comptage existant • la pose du nouveau compteur avec module de prépaiement • le remplacement éventuel du coffret compteur • le test de l'installation de comptage et l'explication du fonctionnement • la mise en service et l'activation provisoire du compteur en attendant que le client se procure la carte de rechargement • la mise à jour des données. 			
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables (après réception des autorisations si changement du coffret compteur nécessaire en domaine public)</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G042

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Remplacement d'un compteur par un compteur à budget (pour client protégé en défaut de paiement)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du comptage existant • la pose du nouveau compteur avec module de prépaiement • le remplacement éventuel du coffret compteur • le test de l'installation de comptage et l'explication du fonctionnement • la mise en service et l'activation provisoire du compteur en attendant que le client se procure la carte de rechargement • la mise à jour des données. 			
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables (après réception des autorisations si changement du coffret compteur nécessaire en domaine public)</p> <p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p> <p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G052

Libellé : Remplacement d'un compteur à budget par un compteur d'un autre type	Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : Exonéré		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Disponible	Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du comptage existant • la pose du nouveau compteur sans module de prépaiement • le remplacement éventuel du coffret compteur • le test de l'installation de comptage • la mise en service • la mise à jour des données • le traitement administratif 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Non			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : par téléphone au NCC	Délai : 15 jours ouvrables hors dépannage Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores Prestations associées obligatoires :		

Fiche n° G064

<u>Libellé :</u> Mise à disposition impulsions compteur gaz (demandé à postériori) (l'éventuel et nécessaire remplacement du compteur gaz non inclus)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • si le compteur le permet, l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données Si le compteur n'est pas équipé pour la sortie d'impulsions, il doit être remplacé, mais le remplacement du compteur n'est pas compris dans le prix.			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> Selon délai de l'offre	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> Remplacement de compteur si nécessaire	

Fiche n° G065

Libellé : Mise à disposition d'impulsions	Prix (HTVA) :		
	<u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client :			
Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges			
Comment demander ?		Délai :	
<input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)		Selon délai de l'offre	
<input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores		Référence prescriptions techniques :	
<input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	
		Remplacement du compteur si nécessaire	

Fiche n° G080

<u>Libellé :</u> Renforcement d'un compteur jusque 25 m ³ /h sur conduite existante	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • le remplacement du compteur existant par un compteur adapté au nouveau débit demandé • la mise en service 	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité. 			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 15 jours ouvrables		
<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores			
<u>Prestations associées obligatoires :</u>			

Fiche n° G081

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Renforcement d'un compteur de 25 m³/h jusqu'à 40 m³/h sur conduite existante</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le remplacement du compteur existant par un compteur adapté au nouveau débit demandé • la mise en service 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité. 			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G082

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Renforcement d'un compteur de 40 m³/h jusqu'à 160 m³/h sur conduite existante</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le remplacement du compteur existant par un compteur adapté au nouveau débit demandé • la mise en service 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité. 			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon délai de l'offre</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G083

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Déforçement compteur (voir tarif à usage non résidentiel, professionnel)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le remplacement du compteur existant par un compteur adapté au nouveau débit demandé • la mise en service 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégager la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G084

Libellé : Renforcement par changement de pression	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
Unité : Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'adaptation ou le remplacement du régulateur • le test d'étanchéité • la remise en service Cette prestation ne comprend pas <ul style="list-style-type: none"> • l'extension pour rejoindre le réseau possédant les caractéristiques de pression adéquates • l'installation d'une armoire ou d'une cabine suivant les prescriptions d'Ores • les travaux de terrassement éventuellement nécessaires • le renforcement éventuel du branchement 	Disponible Non disponible Non Disponible		
Travaux préparatoires à réaliser par le client : <ul style="list-style-type: none"> • Disposer, le jour de la modification, de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité. 			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Délai : 15 jours ouvrables sur conduite existante avec pression souhaitée. Sinon, selon délai de l'offre.		
Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores			
Prestations associées obligatoires : Renforcement du branchement			

Fiche n° G090

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Déplacement de compteur</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Ce travail est identique à la pose d'un nouveau compteur</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur existant • l'adaptation de la conduite intérieure • la pose du compteur au nouvel emplacement <p>Cette prestation ne comprend pas le déplacement du branchement si celui-ci est nécessaire</p>			
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Soumettre le nouvel emplacement de compteur à l'approbation d'Ores</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables (hors déplacement de branchement)</p> <hr/> <p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p> <hr/> <p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Déplacement du branchement si nécessaire</p>		

Fiche n° G100

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Enlèvement compteur gaz G4 – G6 – G10 – G16 – G25 (sauf si c'est le dernier)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur existant • le remplacement de la vanne par un bouchon • la mise à jour des bases de données <p>Remarque : d'autres compteurs restent présents sur le branchement</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégager la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G101

<p>Libellé :</p> <p>Enlèvement compteur gaz de calibre > G25 (sauf si c'est le dernier)</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur existant • la fermeture de la vanne et la mise en place d'un plateau plein • la mise à jour des bases de données <p>Remarque : d'autres compteurs restent présents sur le branchement</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <p>Dégager la zone de travail</p>			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>15 jours ouvrables</p>		
	<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p>Prestations associées obligatoires :</p>		

Fiche n° G102

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Enlèvement compteur ≤ G25 si c'est le dernier (radiation non comprise)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur • la mise à jour des bases de données <p>Si le compteur à enlever est le dernier, la radiation du branchement est obligatoire et fait l'objet d'un supplément de prix lié à cette opération</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégager la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores (à adresser par recommandé par le propriétaire de l'immeuble)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>30 jours ouvrables pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Radiation du branchement</p>			

Fiche n° G103

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Enlèvement compteur > G25 si c'est le dernier (radiation non comprise)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur • la mise à jour des bases de données. <p>Si le compteur à enlever est le dernier, la radiation du branchement est obligatoire et fait l'objet d'un supplément de prix lié à cette opération</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégager la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores (à adresser par recommandé par le propriétaire de l'immeuble)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>30 jours ouvrables pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Radiation du branchement</p>			

Fiche n° G115

<u>Libellé :</u> Vérification d'un compteur sur place	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • le contrôle du bon fonctionnement du compteur sur place • une vérification simple permettant de constater qu'aucune consommation n'est enregistrée à vide • l'envoi d'un courrier communiquant au client les conclusions de ce constat. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 15 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G116

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Contrôle métrologique d'un compteur gaz G4-G6 en laboratoire</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur à vérifier • la pose d'un compteur de remplacement • le conditionnement du compteur à vérifier dans une caisse fermée et scellée • le transport du compteur à l'abri des chocs jusqu'au laboratoire agréé par le service de Métrologie du Ministère des Affaires Economiques • le contrôle de la précision du compteur en laboratoire • si le test fournit des résultats acceptables, enlèvement du compteur de remplacement chez le client et remise en place du compteur testé • l'envoi d'un courrier communiquant au client les conclusions du rapport d'essai 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégager l'accès à la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables pour le remplacement du compteur, auxquels il faut ajouter le délai du laboratoire</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G117

Libellé : Contrôle métrologique d'un compteur gaz G10-G16-G25 en laboratoire	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
Unité : Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur à vérifier • la pose d'un compteur de remplacement • le conditionnement du compteur à vérifier dans une caisse fermée et scellée • le transport du compteur à l'abri des chocs jusqu'au laboratoire agréé par le service de Métrologie du Ministère des Affaires Economiques • le contrôle de la précision du compteur en laboratoire • si le test fournit des résultats acceptables, enlèvement du compteur de remplacement chez le client et remise en place du compteur testé • l'envoi d'un courrier communiquant au client les conclusions du rapport d'essai 	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégager l'accès à la zone de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Délai : 15 jours ouvrables pour le remplacement du compteur, auxquels il faut ajouter le délai du laboratoire		
Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores			
Prestations associées obligatoires :			

Fiche n° G118

<p>Libellé :</p> <p>Contrôle métrologique d'un compteur gaz G40-G65 en laboratoire</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enlèvement du compteur à vérifier • la pose d'un compteur de remplacement • le conditionnement du compteur à vérifier dans une caisse fermée et scellée • le transport du compteur à l'abri des chocs jusqu'au laboratoire agréé par le service de Métrologie du Ministère des Affaires Economiques • le contrôle de la précision du compteur en laboratoire • si le test fournit des résultats acceptables, enlèvement du compteur de remplacement chez le client et remise en place du compteur testé • l'envoi d'un courrier communiquant au client les conclusions du rapport d'essai 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <p>Dégager l'accès à la zone de travail</p>			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>15 jours ouvrables pour le remplacement du compteur, auxquels il faut ajouter le délai du laboratoire</p>		
<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p>Prestations associées obligatoires :</p>			

Fiche n° G120

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Remise de scellés suite à un bris de scellés</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> Exonéré</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • la constatation du bris de scellés • la remise de nouveaux scellés. 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégager l'accès à la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : par téléphone au NCC</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>5 jours ouvrables</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G124

Libellé : Activation d'un compteur à budget	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
Unité : Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'initialisation ou la réinitialisation du compteur à budget • le test de l'installation de comptage et l'explication du fonctionnement • la mise en service et l'activation provisoire du compteur en attendant que le client se procure la carte de rechargement • la mise à jour des bases de données 	Disponible	Non disponible	Non disponible
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Non			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : par téléphone au NCC	Délai : 15 jours ouvrables		
	Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores		
	Prestations associées obligatoires :		

Fiche n° G125

<u>Libellé :</u> Activation d'un compteur à budget en mode budget	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'initialisation ou la réinitialisation du compteur à budget • le test de l'installation de comptage et l'explication du fonctionnement • la mise en service et l'activation provisoire du compteur en attendant que le client se procure la carte de rechargement • la mise à jour des bases de données 	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 15 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G126

<p>Libellé :</p> <p>Activation d'un compteur à budget en mode budget (pour un client protégé en défaut de paiement)</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'initialisation ou la réinitialisation du compteur à budget • le test de l'installation de comptage et l'explication du fonctionnement • la mise en service et l'activation provisoire du compteur en attendant que le client se procure la carte de rechargement • la mise à jour des bases de données 	<p>Gratuit</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <p>Non</p>			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>15 jours ouvrables</p>		
	<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p>Prestations associées obligatoires :</p>		

Fiche n° G127

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Activation d'un compteur à budget en mode budget (pour un client non protégé en défaut de paiement)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'initialisation ou la réinitialisation du compteur à budget • le test de l'installation de comptage et l'explication du fonctionnement • la mise en service et l'activation provisoire du compteur en attendant que le client se procure la carte de rechargement • la mise à jour des bases de données 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G128

<u>Libellé :</u> Désactivation d'un compteur à budget (sans déplacement)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement La prestation comprend l'opération administrative de préparation de la carte de désactivation à remettre au demandeur et la mise à jour des bases de données : <ul style="list-style-type: none"> • soit la carte magnétique est mise à disposition du demandeur dans un au bureau d'accueil d'Ores • soit la carte est envoyée par courrier à la demande du client 	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> La carte est disponible dans les 24 heures au bureau d'accueil d'Ores ou dans les 3 jours ouvrables par courrier		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G129

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Désactivation d'un compteur à budget pour un client non protégé (avec déplacement)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> - la désactivation du compteur chez le demandeur - la mise à jour de la base de données. 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G130

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Désactivation d'un compteur à budget pour un client protégé (avec déplacement)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
	<p>Gratuit</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement</p> <p>La prestation comprend l'opération administrative de préparation de la carte de désactivation à remettre au demandeur et la mise à jour des bases de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit la carte magnétique est mise à disposition du demandeur dans un au bureau d'accueil d'Ores • soit il en a fait la demande et la carte lui est envoyée. 			
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>La carte est disponible dans les 24 heures au bureau d'accueil d'Ores ou dans les 3 jours ouvrables par courrier</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G131

Libellé : Désactivation d'un compteur à budget (sans déplacement) full works	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement La prestation comprend l'opération administrative de préparation de la carte de désactivation à remettre au demandeur et la mise à jour des bases de données : <ul style="list-style-type: none"> • soit la carte magnétique est mise à disposition du demandeur dans un au bureau d'accueil d'Ores • soit il en a fait la demande et la carte lui est envoyée. 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Non			
Comment demander ? <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : La carte est disponible dans les 24 heures au bureau d'accueil d'Ores ou dans les 3 jours ouvrables par courrier Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G140

Libellé : Première mise en service d'un nouveau point de prélèvement	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Gratuit	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la vérification de l'attestation de conformité de l'installateur habilité et du rapport de contrôle de l'organisme agréé si celui-ci s'impose • le test d'étanchéité • la première ouverture du compteur • la mise à jour des données 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un contrat de fourniture en règle auprès d'un fournisseur • Disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité. Si cette signature manque, l'attestation doit impérativement être accompagnée du rapport de contrôle positif établi par un organisme agréé. • Lors du contrôle d'étanchéité, la présence du demandeur ou de son délégué est obligatoire 			
Comment demander ? <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur 		Délai : 3 jours ouvrables	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G141

<p>Libellé :</p> <p>Ouverture d'un point de prélèvement (compteur)</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture du groupe de comptage pour l'accès au réseau d'énergie • le test d'étanchéité • la mise à jour des données <p>Prestation possible en dehors des heures normales de travail uniquement si demande de réouverture suite à une réparation de fuite.</p>	<p>Disponible</p>	<p>84 €</p>	<p>105 €</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un contrat de fourniture en règle auprès d'un fournisseur • Si le demande d'ouverture fait suite à une fermeture pour fuite constatée sur l'installation intérieure, le demandeur doit disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité • Lors du contrôle d'étanchéité, la présence du demandeur ou de son délégué est obligatoire 			
<p>Comment demander ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>3 jours ouvrables</p>		
<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p>Prestations associées obligatoires :</p>			

Fiche n° G143

<u>Libellé :</u> Fermeture d'un point de prélèvement (compteur)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	84 €	105 €
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la fermeture du compteur • la pose des scellés • la mise à jour des données 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 3 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G145

Libellé : Ouverture de plusieurs points de prélèvement (compteurs) simultanément (à partir de 2 ^e jusqu'au 40 ^e)	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Ce travail est réalisé dans le cas des immeubles à logements collectifs. Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture des compteurs pour l'accès au réseau d'énergie • le test d'étanchéité • la mise à jour des données 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de contrats de fourniture en règle auprès d'un fournisseur • Attestation de conformité de l'installateur habilité et rapport positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité, dans le cas de réouverture suite à une fuite ou modification de l'installation intérieure • Lors du contrôle d'étanchéité, la présence du demandeur ou de son délégué est obligatoire 			
Comment demander ? <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Délai : 3 jours ouvrables		
	Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores		
	Prestations associées obligatoires : 		

Fiche n° G146

Libellé : Fermeture de plusieurs points de prélèvement (compteurs) simultanément (à partir de 2 ^e jusqu'au 40 ^e)	Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Ce travail est réalisé dans le cas des immeubles à logements collectifs. Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la fermeture des compteurs • la pose des scellés • la mise à jour des données 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Non			
Comment demander ? <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : 3 jours ouvrables	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G147

Libellé : Ouverture d'un point de prélèvement (compteur) multi-énergie (électricité – gaz)	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture des compteurs des deux énergies (électricité et gaz) simultanément • le test d'étanchéité pour le gaz • la mise à jour des données. 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : <ul style="list-style-type: none"> • Disposer de contrats de fourniture en règle auprès d'un fournisseur • Attestation de conformité de l'installateur habilité et rapport positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité, dans le cas de réouverture suite à une fuite ou modification de l'installation intérieure • Lors du contrôle d'étanchéité, la présence du demandeur ou de son délégué est obligatoire 			
Comment demander ? <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur 		Délai : 2 jours ouvrables	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires : 	

Fiche n° G148

<u>Libellé :</u> Fermeture d'un point de prélèvement (compteur) multi-énergie (électricité – gaz)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la fermeture des compteurs des deux énergies (électricité et gaz) simultanément • la pose des scellés pour les compteurs gaz • la mise à jour des données. 	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 2 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G149

<u>Libellé :</u> Coupure au compteur (y compris rétablissement)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier • la coupure intérieure au compteur • la pose des scellés • le rétablissement ultérieur du compteur • la gestion administrative de la coupure 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> 	

Fiche n° G151

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Coupure au branchement sans accès aux installations (y compris terrassement et rétablissement)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Forfait</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier • la coupure sans pouvoir accéder au compteur au niveau du branchement souterrain (manœuvre, démolition de trottoir, fosse, jonction, remblai provisoire) • le rétablissement ultérieur au niveau du branchement souterrain (démolition, jonction, remblai, réfection et manœuvre) • la gestion administrative de la coupure 			
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>5 jours ouvrables après réception des autorisations</p> <hr/> <p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p> <hr/> <p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G153

Libellé : Ouverture suite à un rétablissement	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Forfait	Disponible	Disponible	Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> le rétablissement de l'accès au réseau, 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Posséder un contrat de fourniture en règle auprès d'un fournisseur			
Comment demander ? <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : 3 jours ouvrables pour un rétablissement au compteur 3 jours ouvrables après réception des autorisations pour un rétablissement au branchement souterrain	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G155

<u>Libellé :</u> Fermeture vanne principale gaz	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la fermeture de la vanne principale • la mise à jour des données 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> 3 jours ouvrables (hors dépannage)	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> 	

Fiche n° G156

<u>Libellé :</u> Réouverture vanne principale gaz (trottoir ou robinet compteur)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture de la vanne pour l'accès au réseau d'énergie • le test d'étanchéité • la mise à jour des données 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Si le demande d'ouverture fait suite à une fermeture pour fuite constatée sur l'installation intérieure, le demandeur doit disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité • Lors du contrôle d'étanchéité, la présence du demandeur ou de son délégué est obligatoire 			
<u>Comment demander ?</u> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur 		<u>Délai :</u> 3 jours ouvrables (hors dépannage)	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u>	

Fiche n° G160

<u>Libellé :</u> Déplacement sans acte technique	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la facturation de la main d'œuvre et du déplacement liée à une intervention inutile de l'agent d'Ores (hors demande de déplacement pour une odeur gaz intérieure ou extérieure qui est gratuite) Elle s'applique, notamment <ul style="list-style-type: none"> lorsque le client n'est pas présent à un rendez-vous convenu d'avance (marge de 15'), lorsque le client demande une intervention pour une panne concernant son installation intérieure. 	Disponible	Disponible	Disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> 			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Néant		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> 		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G161

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Frais administratifs suite à la constatation d'une action dolosive avérée de la part d'un tiers (PV)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> Exonéré</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Forfait</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> le traitement administratif effectué par Ores suite à la constatation de la fraude. <p>Ce forfait ne comprend pas le préjudice lié à la fraude qui fait l'objet d'un calcul individualisé.</p>	<p>Disponible Disponible Disponible</p>		
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Néant</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G162

<u>Libellé :</u> Frais de refacturation	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la tâche administrative (correction de facture suite à la communication de mauvaises informations telles que noms erronés, adresses fausses, ...) • les frais d'envoi. 	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G163

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Visite technique à la demande du client</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation consiste</p> <ul style="list-style-type: none"> à rencontrer le client sur site, à sa demande, pour répondre à différentes questions techniques. <p>Il s'agit d'une visite demandée par le client, mais qui n'est pas nécessaire à Ores pour lui permettre de remplir sa mission.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Analyse des documents déjà envoyés</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G164

<u>Libellé :</u> Annulation d'une prestation administrative d'Obligation de Service Public sans déplacement	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Gratuit	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la tâche administrative d'annulation de la demande. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 24 heures		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G165

<u>Libellé :</u> Annulation d'une prestation administrative d'Obligation de Service Public avec déplacement	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Gratuit	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la tâche administrative d'annulation de la demande. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 24 heures		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G166

<u>Libellé :</u> Annulation d'une prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la tâche administrative d'annulation de la demande. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 24 heures		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G167

<u>Libellé :</u> Prestation administrative d'Obligation de Service Public avec déplacement	<u>Prix (HTVA) :</u> Taux de TVA applicables : 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Gratuit	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier et de mise à jour des données • l'établissement d'un formulaire de reprise chez le client 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> 10 jours ouvrables	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u>	

Fiche n° G168

Libellé : Prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier et de mise à jour des données • la régularisation administrative chez le client. 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Non			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : 10 jours ouvrables Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G169

Libellé : Prestation administrative d'Obligation de Service Public sans déplacement	Prix (HTVA) :		
	<u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Gratuit	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement			
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> les tâches administratives de régularisation du dossier et de mise à jour des données. 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client :			
Non			
Comment demander ?	Délai :		
	10 jours ouvrables		
	Référence prescriptions techniques :		
<input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)	Prescriptions d'Ores		
<input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores			
<input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Prestations associées obligatoires :		

Fiche n° G174

<u>Libellé :</u> Forage (jusqu'à 30 m) /m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> m	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture et le remblai des niches à réaliser de part et d'autre de l'obstacle pour installation de la machine de forage, • la réalisation d'un mètre de forage, • la fourniture et pose d'un mètre de gaine d'un diamètre max 110 mm. Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement. Elle ne comprend pas la démolition d'éventuels bancs de roche pour lesquels des moyens spéciaux sont indispensables (un devis est alors nécessaire).			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail en domaine privé			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement		
<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores			
<u>Prestations associées obligatoires :</u> Fiche n° Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement			

Fiche n° G180

<u>Libellé :</u> Fourniture et pose d'une conduite PE32 posée en tranchée ouverte / m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture et la pose d'une conduite en polyéthylène PE 32 en tranchée ouverte par le demandeur en domaine privé. Cette prestation ne comprend pas les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Terrassement suivant le gabarit de tranchée (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations) et le tracé communiqué par Ores.			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement <u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores <u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G181

<u>Libellé :</u> Fourniture et pose d'une conduite PE63 posée en tranchée ouverte / m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture et la pose d'une conduite en polyéthylène PE 63 en tranchée ouverte par le demandeur en domaine privé. Cette prestation ne comprend pas les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Terrassement suivant le gabarit de tranchée (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations) et le tracé communiqué par Ores.			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement <u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores <u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G182

<u>Libellé :</u> Fourniture et pose d'une conduite PE110 posée en tranchée ouverte / m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture et la pose d'une conduite en polyéthylène PE 110 en tranchée ouverte par le demandeur en domaine privé. Cette prestation ne comprend pas les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Terrassement suivant le gabarit de tranchée (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations) et le tracé communiqué par Ores.			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement <u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores <u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G190

<u>Libellé :</u> Terrassement en pleine terre /m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> m	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement d'un mètre de tranchée en terrain meuble en domaine privé pour la pose d'une conduite • le remblayage de la tranchée à l'aide de matériau approprié • l'évacuation des déblais excédentaires <p>Cette prestation ne comprend pas la fourniture et la pose de la conduite ainsi que les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p> <p>Le terrassement en terrain rocheux ou en terrain revêtu n'est pas compris dans ce prix.</p>	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégager la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement		

Fiche n° G191

<p>Libellé :</p> <p>Terrassement avec revêtement (dalles 30/30, pavés,klinkers, ...) / m</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>m</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement d'un mètre de tranchée en terrain meuble et revêtu de dalles 30/30 en domaine privé pour la pose d'une conduite • le remblayage de la tranchée à l'aide de matériau approprié • l'évacuation des déblais excédentaires • la réfection du revêtement en dalles 30/30 <p>Cette prestation ne comprend pas la fourniture et la pose de la conduite. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p> <p>Le terrassement en terrain rocheux n'est pas compris dans le prix.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <p>Dégagement de l'aire de travail</p>			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>Prestation exécutée en même temps que le branchement</p>		
	<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p>Prestations associées obligatoires :</p> <p>Fiche n° Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement</p>		

Fiche n° G192

Libellé : Terrassement avec revêtement (béton, tarmac, asphalte, ...) / m	Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> le terrassement d'un mètre de tranchée en terrain meuble et revêtu de pavés, béton ou asphalte en domaine privé pour la pose d'une conduite le remblayage de la tranchée à l'aide de matériau approprié l'évacuation des déblais excédentaires la réfection du revêtement en béton ou asphalte Cette prestation ne comprend pas la fourniture et la pose de la conduite. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement. Le terrassement en terrain rocheux n'est pas compris dans le prix.			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégagement de l'aire de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement		
	Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores		
	Prestations associées obligatoires : Fiche n° Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement		

Fiche n° G193

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Ouverture et remblais de fosse en terre-plein / m³</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>m³</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le creusement d'une fosse en terrain privé pour accéder au mur de cave en vue de son percement pour le passage de la conduite, aux endroits de changement de direction de gaines ou en limite de propriété • le remblayage à l'aide de matériau approprié • l'évacuation des déblais excédentaires <p>Le terrassement en terrain rocheux n'est pas compris dans le prix.</p> <p>Cette prestation doit faire l'objet d'une demande spécifique du client dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de l'aire de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Prestation exécutée en même temps que le branchement</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement</p>		

Fiche n° G194

Libellé : Démolition et réfection (béton, asphalte, tarmac, ...) / m ³	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m ³	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend : <ul style="list-style-type: none"> • la démolition du revêtement existant • la fourniture et la réfection d'un nouveau revêtement • l'évacuation de l'ancien revêtement Cette prestation supplémentaire est facturée lorsque : <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement complet du revêtement est exigé (réfection au large, surface hors gabarit tranchée) ou - le terrassement en terrain privé conduit à la démolition et réfection de ce type de revêtement ou - la réfection ou la démolition du revêtement est exigée - la réfection /démolition du coffrage pour sa partie supérieure à 30 cm d'épaisseur Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégagement de l'aire de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G195

Libellé : Démolition et réfection (dalle 30/30, pavés, klinkers, ...) / m ²	Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m ²	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement <p>Cette prestation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la démolition du revêtement existant • la fourniture et la réfection d'un nouveau revêtement • l'évacuation de l'ancien revêtement <p>Cette prestation supplémentaire est facturée lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement complet du revêtement est exigé (réfection au large, surface hors gabarit tranchée) ou - le terrassement en terrain privé conduit à la démolition et réfection de ce type de revêtement ou - la réfection ou la démolition du revêtement est exigée - la réfection /démolition du coffrage pour sa partie supérieure à 20 cm d'épaisseur <p>Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p>			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégagement de l'aire de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G196

<u>Libellé :</u> Supplément pour démolition de revêtement divers / m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> m ³	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la démolition du revêtement existant et l'évacuation des déblais <p>Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p>			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de l'aire de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement		

Fiche n° G197

<u>Libellé :</u> Carottage en raccordement	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend : <ul style="list-style-type: none"> • le temps de percement supplémentaire par forage ou carottage d'un mur « hors standard » pour l'installation d'une pénétration gaz. Cette prestation est à comptabiliser en plus du branchement adéquat mais n'est nullement systématique.	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de l'aire de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement		

Fiche n° G221

Libellé : Frais administratifs d'adaptation de l'offre ou du contrat de raccordement	Prix (HTVA) :		
	Taux de TVA applicables : Exonéré		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Forfait	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> le travail administratif à réaliser pour adapter l'offre ou le contrat de raccordement, sans changement de la solution technique et ce, à la demande du client. 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client :			
Non			
Comment demander ?	Délai :		
	Néant		
	Référence prescriptions techniques :		
<input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)	Synergrid C2/112 disponible sur le site Web de Synergrid		
<input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores			
<input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Prestations associées obligatoires :		

Fiche n° G264

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Annulation d'une prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la tâche administrative d'annulation de la demande. 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>24 heures</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G269

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier et de mise à jour des données. 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>10 jours ouvrables</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G002

Libellé : Renouvellement d'un branchement PE63 (longueur max. 25 m en extérieur et 3 m en intérieur)	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement <p>Cette prestation concerne le remplacement du branchement à la demande de l'utilisateur de réseau. Elle est identique à la pose d'un nouveau branchement avec une longueur maximum de 25 m en domaine privé extérieur et 3 m en domaine privé intérieur. Elle comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose de la conduite de branchement sur la totalité de la longueur depuis la prise en charge sur le réseau jusqu'au compteur la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Les longueurs hors forfait sont facturées en supplément.</p>			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : <ul style="list-style-type: none"> le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. la mise à disposition d'un local ou d'une cabine pour accueillir le comptage suivant les prescriptions d'Ores <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
Comment demander ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur 		Délai : 30 jours ouvrables pour un raccordement simple ou 60 jours ouvrables en cas de traversée de voirie pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G003

<u>Libellé :</u> Renouvellement d'un branchement PE110 (longueur max. 25 m en extérieur et 3 m en intérieur)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
<p>Cette prestation concerne le remplacement du branchement à la demande de l'utilisateur de réseau. Elle est identique à la pose d'un nouveau branchement avec une longueur maximum de 25 m en domaine privé extérieur et 3 m en domaine privé intérieur. Elle comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et la pose de la conduite de branchement sur la totalité de la longueur depuis la prise en charge sur le réseau jusqu'au compteur • la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Les longueurs hors forfait sont facturées en supplément.</p>			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. • la mise à disposition d'un local ou d'une cabine pour accueillir le comptage suivant les prescriptions d'Ores <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
<u>Comment demander ?</u>		<u>Délai :</u>	
<input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)		Selon délai de l'offre	
<input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
<input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Prestations associées obligatoires :</u>	

Fiche n° G004

<u>Libellé :</u> Renouvellement d'un branchement PE160 (longueur max. 25 m en extérieur et 3 m en intérieur)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement <p>Cette prestation concerne le remplacement du branchement à la demande de l'utilisateur de réseau. Elle est identique à la pose d'un nouveau branchement avec une longueur maximum de 25 m en domaine privé extérieur et 3 m en domaine privé intérieur. Elle comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose de la conduite de branchement sur la totalité de la longueur depuis la prise en charge sur le réseau jusqu'au compteur la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Les longueurs hors forfait sont facturées en supplément.</p>			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> <ul style="list-style-type: none"> le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. la mise à disposition d'un local ou d'une cabine pour accueillir le comptage suivant les prescriptions d'Ores <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
<u>Comment demander ?</u> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>		<u>Délai :</u> Selon le délai de l'offre	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u>	

Fiche n° G011

<p>Libellé :</p> <p>Déplacement d'un branchement PE63 (longueur max. 25 m en extérieur et 3 m en intérieur - radiation du branchement existant non comprise)</p>	<p>Prix (HTVA) :</p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p>Unité :</p> <p>Forfait</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p>Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation consiste à radier l'ancien raccordement et à en construire un nouveau. La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et la pose de la nouvelle conduite de branchement avec terrassement en domaine public • la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Le déplacement éventuel du compteur n'est pas compris dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé La radiation de l'ancien branchement n'est pas comprise dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
<p>Comment demander ?</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p>Délai :</p> <p>30 jours ouvrables pour un raccordement simple ou 60 jours ouvrables en cas de traversée de voirie pour autant que toutes les autorisations requises soient disponibles</p>		
<p>Référence prescriptions techniques :</p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p>Prestations associées obligatoires :</p> <p>Déplacement d'un compteur si nécessaire Radiation de l'ancien branchement</p>			

Fiche n° G012

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Déplacement d'un branchement PE110 (longueur max. 25 m en extérieur et 3 m en intérieur - radiation du branchement existant non comprise)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Forfait</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation consiste à radier l'ancien raccordement et à en construire un nouveau. La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et la pose de la nouvelle conduite de branchement avec terrassement en domaine public • la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Le déplacement éventuel du compteur n'est pas compris dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé La radiation de l'ancien branchement n'est pas comprise dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon délai de l'offre</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Déplacement d'un compteur si nécessaire Radiation de l'ancien branchement</p>		

Fiche n° G013

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Déplacement d'un branchement PE160 (longueur max. 25 m en extérieur et 3 m en intérieur - radiation du branchement existant non comprise)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Forfait</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation consiste à radier l'ancien raccordement et à en construire un nouveau. La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et la pose de la nouvelle conduite de branchement avec terrassement en domaine public • la mise en service <p>Le terrassement en domaine privé n'est pas compris dans le prix. Le déplacement éventuel du compteur n'est pas compris dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé La radiation de l'ancien branchement n'est pas comprise dans le prix et fait l'objet d'un poste séparé</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement suivant le gabarit (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations souterraines) de tranchée et la pose de gaines conformément aux prescriptions d'Ores. <p>Les travaux de terrassement en domaine privé peuvent être effectués par Ores moyennant un supplément de prix.</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon le délai de l'offre</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Déplacement d'un compteur si nécessaire Radiation de l'ancien branchement</p>		

Fiche n° G022

<u>Libellé :</u> Radiation d'un branchement jusqu'à PE63 ou Ac50	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation concerne la déconnexion du raccordement au réseau et comprend <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement • la main d'œuvre nécessaire à la radiation • la mise à jour des bases de données. L'enlèvement du compteur est compris dans le prix.			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores (à adresser par recommandé par le propriétaire de l'immeuble) <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Selon le délai de l'offre		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G023

<u>Libellé :</u> Radiation d'un branchement jusqu'à PE110 ou Ac100	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation concerne la déconnexion du raccordement au réseau et comprend <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement • la main d'œuvre nécessaire à la radiation • la mise à jour des bases de données. L'enlèvement du compteur est compris dans le prix.			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores (à adresser par recommandé par le propriétaire de l'immeuble) <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Selon le délai de l'offre		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G024

<u>Libellé :</u> Radiation d'un branchement jusqu'à PE160 ou Ac150	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<p>Cette prestation concerne la déconnexion du raccordement au réseau et comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement • la main d'œuvre nécessaire à la radiation • la mise à jour des bases de données. <p>L'enlèvement du compteur est compris dans le prix.</p>			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores (à adresser par recommandé par le propriétaire de l'immeuble) <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Selon le délai de l'offre		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G036

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Pose ultérieure d'une vanne externe MP PE110 sur branchement existant</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement en domaine public • la fourniture et la pose de la vanne sur le branchement existant 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon le délai de l'offre</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G037

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Pose ultérieure d'une vanne externe MP PE160 sur branchement existant</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p>Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>La prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement en domaine public • la fourniture et la pose de la vanne sur le branchement existant 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon le délai de l'offre</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G062

<u>Libellé :</u> Placement d'un convertisseur de volume	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et la pose de l'appareillage • le test • la mise à jour des données. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Selon délai de l'offre <u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores <u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G063

<u>Libellé :</u> Placement d'une télémessure	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cet appareillage est destiné à la transmission des relevés d'index Avant de poser la télémessure, la fourniture et la pose d'un convertisseur de volume est obligatoire. Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et la pose de l'appareillage • le test • la mise à jour des données. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Selon délai de l'offre		
<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores			
<u>Prestations associées obligatoires :</u>			

Fiche n° G064

Libellé : Mise à disposition impulsions compteur gaz (demandé à postériori) (l'éventuel et nécessaire remplacement du compteur gaz non inclus)	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • si le compteur le permet, l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données Si le compteur n'est pas équipé pour la sortie d'impulsions, il doit être remplacé, mais le remplacement du compteur n'est pas compris dans le prix.			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Délai : Selon délai de l'offre		
	Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores		
	Prestations associées obligatoires : Remplacement du compteur si nécessaire		

Fiche n° G065

<u>Libellé :</u> Mise à disposition d'impulsions	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Selon délai de l'offre		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> Remplacement du compteur si nécessaire		

Fiche n° G068

Libellé : Mise à disposition d'impulsions compteur gaz avec changement ou adaptation du compteur G160	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données L'opération de remplacement du compteur ou son adaptation pour disposer d'un compteur équipé pour la sortie d'impulsions est comprise dans le prix.			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Selon délai de l'offre	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G069

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Mise à disposition d'impulsions compteur gaz avec changement ou adaptation du compteur G250</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p>	<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données <p>L'opération de remplacement du compteur ou son adaptation pour disposer d'un compteur équipé pour la sortie d'impulsions est comprise dans le prix.</p>		
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p>			
<p>Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon délai de l'offre</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G070

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Mise à disposition d'impulsions compteur gaz avec changement ou adaptation du compteur G400</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données <p>L'opération de remplacement du compteur ou son adaptation pour disposer d'un compteur équipé pour la sortie d'impulsions est comprise dans le prix.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon délai de l'offre</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G071

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Mise à disposition d'impulsions compteur gaz avec changement ou adaptation du compteur G650</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données <p>L'opération de remplacement du compteur ou son adaptation pour disposer d'un compteur équipé pour la sortie d'impulsions est comprise dans le prix.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon délai de l'offre</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G072

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Mise à disposition d'impulsions compteur gaz avec changement ou adaptation du compteur G1000</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de l'émetteur pour renvoi de l'impulsion sur le système de gestion du demandeur par l'intermédiaire d'un coffret installé par Ores • la mise en service • la mise à jour des données <p>L'opération de remplacement du compteur ou son adaptation pour disposer d'un compteur équipé pour la sortie d'impulsions est comprise dans le prix.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Le client doit fournir une alimentation en 230 V et le système de protection contre les surcharges</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Selon délai de l'offre</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G115

<u>Libellé :</u> Vérification d'un compteur sur place	<u>Prix (HTVA) :</u> Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • le contrôle du bon fonctionnement du compteur sur place • une vérification simple permettant de constater qu'aucune consommation n'est enregistrée à vide • l'envoi d'un courrier communiquant au client les conclusions de ce constat. 	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 15 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G120

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Remise de scellés suite à un bris de scellés</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> Exonéré</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • la constatation du bris de scellés • la remise de nouveaux scellés. 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégager l'accès à la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : par téléphone au NCC</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>5 jours ouvrables</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G140

Libellé : Première mise en service d'un nouveau point de prélèvement	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Pièce	Gratuit	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la vérification de l'attestation de conformité de l'installateur habilité et du rapport de contrôle de l'organisme agréé si celui-ci s'impose • le test d'étanchéité • la première ouverture du compteur • la mise à jour des données 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un contrat de fourniture en règle auprès d'un fournisseur • Disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité. Si cette signature manque, l'attestation doit impérativement être accompagnée du rapport de contrôle positif établi par un organisme agréé. • Lors du contrôle d'étanchéité, la présence du demandeur ou de son délégué est obligatoire 			
Comment demander ? <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur 		Délai : 5 jours ouvrables Si le débit est supérieur à 250 m ³ /h, à convenir avec Ores	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires :	

Fiche n° G142

<u>Libellé :</u> Ouverture d'un point de prélèvement (compteur)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement	Disponible	Disponible	Disponible
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture du compteur pour l'accès au réseau d'énergie • le test d'étanchéité • la mise à jour des données <p>Prestation possible en dehors des heures normales de travail uniquement si demande de réouverture suite à une réparation de fuite.</p>			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un contrat de fourniture en règle auprès d'un fournisseur • Si le demande d'ouverture fait suite à une fermeture pour fuite constatée sur l'installation intérieure, le demandeur doit disposer de l'attestation de conformité de l'installation intérieure signée par un installateur habilité accompagnée du rapport de contrôle positif de l'organisme agréé si l'installateur n'est pas habilité • Lors du contrôle d'étanchéité, la présence du demandeur ou de son délégué est obligatoire 			
<u>Comment demander ?</u> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur 	<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables Si le débit est supérieur à 250 m ³ /h, à convenir avec Ores		
<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores			
<u>Prestations associées obligatoires :</u>			

Fiche n° G144

<u>Libellé :</u> Fermeture d'un point de prélèvement (compteur)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la fermeture du compteur • la pose des scellés • la mise à jour des données 	Disponible Disponible Disponible		
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables		
<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores			
<u>Prestations associées obligatoires :</u>			

Fiche n° G150

<u>Libellé :</u> Coupure au compteur (y compris rétablissement)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier • la coupure intérieure au compteur • la pose des scellés • le rétablissement ultérieur du compteur • la gestion administrative de la coupure 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> 	

Fiche n° G152

<u>Libellé :</u> Coupure au branchement sans accès aux installations (y compris terrassement et rétablissement)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Forfait	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier • la coupure sans pouvoir accéder au compteur au niveau du branchement souterrain (manœuvre, démolition de trottoir, fosse, jonction, remblai provisoire) • le rétablissement ultérieur au niveau du branchement souterrain (démolition, jonction, remblai, réfection et manœuvre) • la gestion administrative de la coupure 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables après réception des autorisations	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> 	

Fiche n° G154

<u>Libellé :</u> Ouverture suite à un rétablissement	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Forfait	Disponible	Disponible	Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> le rétablissement de l'accès au réseau, 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Posséder un contrat de fourniture en règle auprès d'un fournisseur			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables pour un rétablissement au compteur 5 jours ouvrables après réception des autorisations pour un rétablissement au branchement souterrain	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> 	

Fiche n° G160

<u>Libellé :</u> Déplacement sans acte technique	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la facturation de la main d'œuvre et du déplacement liée à une intervention inutile de l'agent d'Ores (hors demande de déplacement pour une odeur gaz intérieure ou extérieure qui est gratuite) Elle s'applique, notamment <ul style="list-style-type: none"> lorsque le client n'est pas présent à un rendez-vous convenu d'avance (marge de 15'), lorsque le client demande une intervention pour une panne concernant son installation intérieure. 	Disponible	Disponible	Disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u>			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Néant		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u>		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		

Fiche n° G161

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Frais administratifs suite à la constatation d'une action dolosive avérée de la part d'un tiers (PV)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> Exonéré</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Forfait</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> le traitement administratif effectué par Ores suite à la constatation de la fraude. <p>Ce forfait ne comprend pas le préjudice lié à la fraude qui fait l'objet d'un calcul individualisé.</p>	<p>Disponible Disponible Disponible</p>		
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Néant</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>		

Fiche n° G162

<u>Libellé :</u> Frais de refacturation	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 21%		
<u>Unité :</u> Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • la tâche administrative (correction de facture suite à la communication de mauvaises informations telles que noms erronés, adresses fausses, ...) • les frais d'envoi. 	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 5 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G163

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Visite technique à la demande du client</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'oeuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation consiste</p> <ul style="list-style-type: none"> à rencontrer le client sur site, à sa demande, pour répondre à différentes questions techniques. <p>Il s'agit d'une visite demandée par le client, mais qui n'est pas nécessaire à Ores pour lui permettre de remplir sa mission.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Analyse des documents déjà envoyés</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>15 jours ouvrables</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G166

<u>Libellé :</u> Annulation d'une prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la tâche administrative d'annulation de la demande. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 24 heures		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> 		

Fiche n° G168

<u>Libellé :</u> Prestation administrative avec déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • les tâches administratives de régularisation du dossier et de mise à jour des données • la régularisation administrative chez le client. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> 10 jours ouvrables	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> 	

Fiche n° G174

<u>Libellé :</u> Forage (jusqu'à 30 m) / m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> m	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture et le remblai des niches à réaliser de part et d'autre de l'obstacle pour installation de la machine de forage, • la réalisation d'un mètre de forage, • la fourniture et pose d'un mètre de gaine d'un diamètre max 110 mm. Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement. Elle ne comprend pas la démolition d'éventuels bancs de roche pour lesquels des moyens spéciaux sont indispensables (un devis est alors nécessaire).			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de la zone de travail en domaine privé			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement	
		<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores	
		<u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G181

<u>Libellé :</u> Fourniture et pose d'une conduite PE63 posée en tranchée ouverte / m	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose d'une conduite en polyéthylène PE 63 en tranchée ouverte par le demandeur en domaine privé. Cette prestation ne comprend pas les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Terrassement suivant le gabarit de tranchée (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations) et le tracé communiqué par Ores.			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement <u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores <u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G182

Libellé : Fourniture et pose d'une conduite PE110 posée en tranchée ouverte / m	Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose d'une conduite en polyéthylène PE 110 en tranchée ouverte par le demandeur en domaine privé. Cette prestation ne comprend pas les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Terrassement suivant le gabarit de tranchée (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations) et le tracé communiqué par Ores.			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G183

Libellé : Fourniture et pose d'une conduite PE160 posée en tranchée ouverte / m	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi
Unité : m	Disponible	Disponible	Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> la fourniture et la pose d'une conduite en polyéthylène PE 160 en tranchée ouverte par le demandeur en domaine privé. Cette prestation ne comprend pas les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Terrassement suivant le gabarit de tranchée (largeur, profondeur, espacement vis-à-vis d'autres installations) et le tracé communiqué par Ores.			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G190

Libellé : Terrassement en pleine terre / m	Prix (HTVA) :		
	<u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement d'un mètre de tranchée en terrain meuble en domaine privé pour la pose d'une conduite • le remblayage de la tranchée à l'aide de matériau approprié • l'évacuation des déblais excédentaires <p>Cette prestation ne comprend pas la fourniture et la pose de la conduite ainsi que les éventuels forages. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p> <p>Le terrassement en terrain rocheux ou en terrain revêtu n'est pas compris dans ce prix.</p>			
Travaux préparatoires à réaliser par le client :			
Dégager la zone de travail			
Comment demander ?	Délai :		
	Prestation exécutée en même temps que le branchement		
	Référence prescriptions techniques :		
<input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)	Prescriptions d'Ores		
<input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores	Prestations associées obligatoires :		
<input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement		

Fiche n° G191

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Terrassement avec revêtement (dalles 30/30, pavés,klinkers, ...) / m</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>m</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le terrassement d'un mètre de tranchée en terrain meuble et revêtu de dalles 30/30 en domaine privé pour la pose d'une conduite • le remblayage de la tranchée à l'aide de matériau approprié • l'évacuation des déblais excédentaires • la réfection du revêtement en dalles 30/30 <p>Cette prestation ne comprend pas la fourniture et la pose de la conduite. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p> <p>Le terrassement en terrain rocheux n'est pas compris dans le prix.</p>			
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de l'aire de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Prestation exécutée en même temps que le branchement</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement</p>			

Fiche n° G192

Libellé : Terrassement avec revêtement (tarmac, béton, asphalte, ...) / m	Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> le terrassement d'un mètre de tranchée en terrain meuble et revêtu de pavés, béton ou asphalte en domaine privé pour la pose d'une conduite le remblayage de la tranchée à l'aide de matériau approprié l'évacuation des déblais excédentaires la réfection du revêtement en béton ou asphalte <p>Cette prestation ne comprend pas la fourniture et la pose de la conduite. Elle est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p> <p>Le terrassement en terrain rocheux n'est pas compris dans le prix.</p>			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégagement de l'aire de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G193

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Ouverture et remblais de fosse en terre-plein / m³</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>m³</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> • le creusement d'une fosse en terrain privé pour accéder au mur de cave en vue de son percement pour le passage de la conduite, aux endroits de changement de direction de gaines ou en limite de propriété • le remblayage à l'aide de matériau approprié • l'évacuation des déblais excédentaires <p>Le terrassement en terrain rocheux n'est pas compris dans le prix.</p> <p>Cette prestation doit faire l'objet d'une demande spécifique du client dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p>	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non Disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Dégagement de la zone de travail</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>Prestation exécutée en même temps que le branchement</p>		
	<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>		
	<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p> <p>Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement</p>		

Fiche n° G194

Libellé : Démolition et réfection (béton, asphalte, tarmac, ...) / m ³	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m ³	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend : <ul style="list-style-type: none"> • la démolition du revêtement existant • la fourniture et la réfection d'un nouveau revêtement • l'évacuation de l'ancien revêtement Cette prestation supplémentaire est facturée lorsque : <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement complet du revêtement est exigé (réfection au large, surface hors gabarit tranchée) ou - le terrassement en terrain privé conduit à la démolition et réfection de ce type de revêtement ou - la réfection ou la démolition du revêtement est exigée - la réfection /démolition du coffrage pour sa partie supérieure à 30 cm d'épaisseur Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégagement de l'aire de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G195

Libellé : Démolition et réfection (dalle 30/30, pavés, klinkers, ...) /m ²	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : m ²	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend : <ul style="list-style-type: none"> • la démolition du revêtement existant • la fourniture et la réfection d'un nouveau revêtement • l'évacuation de l'ancien revêtement <p>Cette prestation supplémentaire est facturée lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement complet du revêtement est exigé (réfection au large, surface hors gabarit tranchée) ou - le terrassement en terrain privé conduit à la démolition et réfection de ce type de revêtement ou - la réfection ou la démolition du revêtement est exigée - la réfection /démolition du coffrage pour sa partie supérieure à 20 cm d'épaisseur <p>Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p>			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégagement de l'aire de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur		Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement	
		Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores	
		Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement	

Fiche n° G196

<u>Libellé :</u> Supplément pour démolition de revêtement divers / m ³	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
<u>Unité :</u> m ³	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement	Disponible	Non disponible	Non Disponible
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la démolition du revêtement existant et l'évacuation des déblais <p>Cette prestation est effectuée dans le cadre d'une demande relative à un branchement.</p>			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Dégagement de l'aire de travail			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> Prestation exécutée en même temps que le branchement		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u> Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement		

Fiche n° G197

Libellé : Carottage en raccordement	Prix (HTVA) : <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-6%-12%-21%		
Unité : Pièce	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend : <ul style="list-style-type: none"> le temps de percement supplémentaire par forage ou carottage d'un mur « hors standard » pour l'installation d'une pénétration gaz. Cette prestation est à comptabiliser en plus du branchement adéquat mais n'est nullement systématique.	Disponible	Non disponible	Non Disponible
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Dégagement de l'aire de travail			
Comment demander ? <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Délai : Prestation exécutée en même temps que le branchement		
	Référence prescriptions techniques : Prescriptions d'Ores		
	Prestations associées obligatoires : Pose d'un nouveau branchement Renouvellement de branchement Déplacement de branchement		

Fiche n° G221

Libellé : Frais administratifs d'adaptation de l'offre ou du contrat de raccordement	Prix (HTVA) :		
	Taux de TVA applicables : Exonéré		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Forfait	Disponible	Non disponible	Non disponible
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input checked="" type="checkbox"/> déplacement			
<p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> le travail administratif à réaliser pour adapter l'offre ou le contrat de raccordement, sans changement de la solution technique et ce, à la demande du client. 			
Travaux préparatoires à réaliser par le client :			
Non			
Comment demander ?	Délai :		
	Néant		
	Référence prescriptions techniques :		
<input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)	Synergrid C2/112 disponible sur le site Web de Synergrid		
<input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores			
<input type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	Prestations associées obligatoires :		

Fiche n° G264

<p><u>Libellé :</u></p> <p>Annulation d'une prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)</p>	<p><u>Prix (HTVA) :</u></p> <p><u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%</p>		
<p><u>Unité :</u></p> <p>Pièce</p>	<p>Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi</p>	<p>Férié ou week-end</p>
<p><u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement</p> <p>Cette prestation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> la tâche administrative d'annulation de la demande. 	<p>Disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>
<p><u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u></p> <p>Non</p>			
<p><u>Comment demander ?</u></p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center)</p> <p><input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur</p>	<p><u>Délai :</u></p> <p>24 heures</p>		
<p><u>Référence prescriptions techniques :</u></p> <p>Prescriptions d'Ores</p>			
<p><u>Prestations associées obligatoires :</u></p>			

Fiche n° G269

<u>Libellé :</u> Prestation administrative sans déplacement (drop ou EOC non résidentiel)	<u>Prix (HTVA) :</u> <u>Taux de TVA applicables :</u> 0%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
<u>Unité :</u> Pièce	Disponible	Non disponible	Non disponible
<u>Description :</u> <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend <ul style="list-style-type: none"> les tâches administratives de régularisation du dossier et de mise à jour des données. 			
<u>Travaux préparatoires à réaliser par le client :</u> Non			
<u>Comment demander ?</u> <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone au NCC (contact center) <input type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'Ores ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander au NCC ou télécharger sur le site web Ores <input checked="" type="checkbox"/> Demande sans offre : demande faite par un fournisseur	<u>Délai :</u> 10 jours ouvrables		
	<u>Référence prescriptions techniques :</u> Prescriptions d'Ores		
	<u>Prestations associées obligatoires :</u>		